

POLITIS LE MONDE VU AUTREMENT

EL MOUDJAHID

ACTUALITÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

MAI 2022 N° 07

PATRIMOINE



LE BIJOU ALGÉRIEN AUTHENTIQUE

PP. 67 à 72

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

ENTRETIEN

CHRISTOPHE LAFAYE,
DOCTEUR EN HISTOIRE



«IL EST URGENT
D'OUVRIER TOUTES
LES ARCHIVES»

PP. 13 à 16

Dans le secret le plus total, au plus haut sommet de l'État français, a été prise la décision de créer des «sections spéciales», entièrement coupées de l'armée française, chargées de mener une sale guerre, à coups de gaz, dans les grottes où se repliaient les combattants de l'ALN, et très souvent, des civils, femmes et enfants que les ratissages, les exactions et les bombardements au napalm avaient forcés à quitter leurs hameaux.

Pages 6 à 28



POLITIS

REVUE MENSUELLE D'EL MOUJAHID

LE MONDE VU AUTREMENT

ACTUALITÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE



Analyse et Éclairage sur les grandes questions d'actualité nationale et internationale





LA NAUSÉE

Par Mohamed Kursi

25 avril 1945, le Duce est fusillé et pendu par les pieds au carrefour du Piazzale Loreto, à Milan. Hitler se suicide à Berlin six jours plus tard, et Little Boy et Fat Man mettent fin à la Seconde Guerre mondiale.

8 mai 1945, après cinq ans et huit mois du plus meurtrier des conflits qu'aient connus l'humanité, les carillons retentissent. L'Europe danse sur toutes les places publiques. À Belžec, Sobibór, Treblinka, Auschwitz–Birkenau... le monde découvre l'horreur et se promet que plus jamais «une guerre de civilisation» au nom d'une race ne soit menée. Les Alliés promettent d'éliminer l'odeur de la Seconde Guerre mondiale, au moment où Sartre devient une star parisienne. L'existentialisme dont il se revendique rassure quelque part les Français qui veulent oublier Vichy. Il apporte la caution de celui qui n'a pas été collaborationniste sans être résistant. Avec Simone de Beauvoir, il fonde «Les Temps modernes» et se dirige mentalement vers une rupture avec les socialistes et les communistes qui venaient d'applaudir à la sanginaire pacification dans l'Est algérien et qui voteront, une dizaine d'années plus tard, les pouvoirs spéciaux pour Massu.

Oui, quittons le continent européen. 8 mai 1945, les cloches des églises sonnent également dans les colonies. En Algérie, 150.000 indigènes ont pris les armes aux côtés des Alliés. La joie, la liesse, l'amour... Dans un discours radiodiffusé, De Gaulle pouvait affirmer, ce 8 mai : «Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour, d'abord, vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! ... Dans la joie et la fierté nationale, le peuple français adresse son fraternel salut à ses vaillants alliés... ».

Le temps est-il venu pour des appels pacifiques à la liberté ? À Setif, Guelma, Kherrata et d'autres hameaux, la France, qui avait applaudi son général pour son sens de l'expression sur l'outrage fait à «Paris brisé, martyrisé, mais libéré», va, hélas, assassiner, exécuter, bombarder, brûler et faire disparaître des milliers de corps dans des fosses communes, pour faire taire cet appel.

Armée, police, milices, coupables d'assassinats de masse, enfants, femmes, personnes âgées désarmées abattues à bout portant. Dans les villages et les villes, les forces coloniales ont regroupé des Algériens, transportés dans des camions et jetés dans des ravins, alors que d'autres sont emmenés en dehors des villes pour être exécutés. Leurs corps brûlés sont ensuite ensevelis dans des fosses communes. Des fours à chaux ont été utilisés par l'armée française pour se débarrasser des cadavres. «Du soir au matin, on empilait dans le four à chaux (le «four crématoire des minoteries Lavie», à Héliopolis, près de Guelma) les corps des fusillés... Pendant dix jours, on brûla sans discontinuer. L'odeur à la ronde était insupportable. Il suffit d'interroger les habitants de l'endroit...». Il fallait faire disparaître les preuves. «Avec la venue de l'été, la chaleur monte... et l'odeur de la mort. Vers Guelma, faute de les avoir tous enterrés assez profond ou brûlés, trop de cadavres ont été jetés dans un fossé, à peine recouverts d'une pelletée de terre.

Les débris humains sont transportés par camion. Le transport est effectué avec l'aide de la gendarmerie de Guelma pendant la nuit. C'est ainsi que les restes des 500 musulmans ont été amenés au lieu-dit «fontaine chaude» et brûlés dans un four à chaux avec des branches d'oliviers.»

Il ne s'agit pas d'une folie meurtrière localisée dans une région, mais d'un programme d'extermination validé au plus haut sommet de l'État. La France humiliée, disloquée en trois semaines par la Wehrmacht, marquée du sceau de l'infamie par Vichy, pensait laver son affront en Algérie sur des «indigènes» désarmés, femmes et enfants qui défilèrent en brandissant, croyaient-ils légitimement, le drapeau algérien. Après tout, on fêtait la Libération, et nous, Algériens, avons participé à cette victoire. De Gaulle, dès le 10 mai, envoie un télégramme au gouverneur de l'Algérie : «...Veuillez affirmer publiquement la volonté de la France victorieuse de ne laisser porter aucune atteinte à la souveraineté française sur l'Algérie. Veuillez prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer tout agissement anti-français d'une minorité d'agitateurs... ».

La commission Tubert (du nom du général qui l'a présidée), chargée d'enquêter sur ces massacres, reçut l'ordre de rentrer sur Alger. Son rapport jamais terminé est resté frappé du sceau de secret-défense des décennies. Peut-être qu'à Paris, on n'aimait pas l'odeur de la campagne algérienne...

Dix ans plus tard, cette même France va gazer des Algériens. Ce même De Gaulle va donner le feu vert par la création de «sections spéciales» qui vont opérer dans le plus grand secret (même les autres corps d'armées ne sont pas au courant), pour «nettoyer» les grottes. Armés de gaz, masqués, habillés de combinaisons, ils vont traquer, pourchasser, bloquer dans des grottes, les combattants de l'ALN, mais aussi des femmes, des enfants et personnes âgées qui ont cru échapper aux zones interdites, aux centres de regroupements et au napalm.

ET L'ODEUR ?

«Elle était âcre. Comme certains produits qu'on emploie pour nettoyer, exactement la même odeur [...]. On appelait ça les «chandelles à gaz», qui équivalaient à des centaines de grenades. Celui gazé par ça, s'il restait un quart d'heure, il était mort, asphyxié. Ça attaquait les poumons.»

Un siècle auparavant, En 1845, dans des grottes du massif du Dahra, à Nekmaria (Mostaganem), le lieutenant-colonel Aimable Pélissier piégea les Ouleds Riabs, y entassa des fagots de bois, alluma le feu et les enfuma, devenant ainsi, avec presque un siècle d'avance, l'un des pères des chambres à gaz. «Pendant des heures, on entend, venant des grottes, des hurlements de bêtes et d'êtres humains mêlés aux craquements sourds de la roche qui éclate par endroits sous l'effet de la chaleur. Deux jours plus tard, quand les premiers soldats s'avancent en reconnaissance, il règne sur les lieux un silence de sépulcre. Le sol est jonché de plusieurs centaines de cadavres de moutons, d'ânes, de bœufs, de femmes, de vieillards, d'hommes et d'enfants.»

M. K.



SOMMAIRE

Liminaire 
LA NAUSÉE

■ Par Mohamed Koursi

DOSSIER

LA GUERRE DES GROTTES



- LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD
- LA FRANCE RECONNAISSANTE POUR SES CRIMES
- LE GAZ DE COMBAT EN QUESTION

ENTRETIEN

CHRISTOPHE LAFAYE,
DOCTEUR EN HISTOIRE, UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE :
«IL EST **URGENT** D'OUVRIRE
TOUTES LES ARCHIVES»

■ Mohamed Koursi

1 MAI 1962
UNE CATASTROPHE NUCLÉAIRE NOMMÉE BÉRYL
(UN INGÉNIEUR, TÉMOIN, RACONTE)



INTERVIEW



RAPHAËLLE BRANCHE :
«IL ME PARAÎT IMPORTANT DE REGARDER
LE PASSÉ EN FACE ET DE L'ASSUMER»

■ De notre correspondante à Paris, Yamina Houmad



LE GAZ DE COMBAT EN QUESTION

■ Par Louis Bulidon

Pages 6 à 28



**DES MASSACRES
ENCORE VIVACES**

Loin d'Oradour-sur-Glane MAIS COMMANDITÉS DE PARIS

DOCUMENT

LA GUERRE D'ALGÉRIE
A COMMENCÉ À SÉTIF

■ Par Mohammed Harbi

LES HÉROS ÉTRANGERS DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

• VASSIL VALTCHANOV, HÉROS ANONYME
DE LA LUTTE DE LIBÉRATION DE L'ALGÉRIE

Pages 30 à 50

ÉVOCAATION

• 3 MAI 1982, Disparition tragique
de MOHAMED SEDDIK BENYAHIA

• 14 avril 2022 ; Juliette ACAMPORA, notre camarade nous a quittés

Page 53

GRÈVE DES ÉTUDIANTS
DU 19 MAI 1956

ET LA POUDRE REPLAÇA L'ENCRÉ



Pages 55 à 56

SOMMET DU NÉGUEV

Grand
angle

DEUX OUTROIS VÉRITÉS SUR UNE RENCONTRE

■ Par Abdelaziz Sebaa

Pages 58 à 62

PALESTINE



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE LA COMMUNAUTÉ
INTERNATIONALE

À AGIR POUR PROTÉGER LES CIVILS
PALESTINIENS ET LEURS LIEUX SAINTS

UKRAINE ET PALESTINE
LA POLITIQUE DU **DEUX POIDS, DEUX
MESURES** DES OCCIDENTAUX

Pages 63 à 66

■ PATRIMOINE

LE BIJOU D'ATH YENNI

LE BIJOU ALGÉRIEN
AUTHENTIQUE

SIDI BEL-ABBÉS
«L'OUZIÂA»
UN HÉRITAGE
SÉCULAIRE DANS LA
RÉGION DE MARHOUM

■ CINÉMA



SOULA ET TCHERTCHAQ
MARIKANE EN LICE

■ PORTRAIT
D'ARTISTE

Lounis Aït Menguellet



POÈTE ET CHANTEUR
ALGÉRIEN DE TOUTES
LES GÉNÉRATIONS

Pages 67 à 72

N°6



N°7
MAI 2022



N°5



N°3



N°4



N°2



N°1



POLITIS ANALYSE ET APORTE UN ÉCLAIRAGE SUR LES GRANDES QUESTIONS D'ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE PUBLICATION
MOHAMED KOURSI

CONCEPTION GRAPHIQUE
Mouloud Ouahmed
COORDINATION TECHNIQUE
Chakib Betka
CORRECTION
Youcef Kaced

QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION
Édité par l'EPE-SPA
EL MOUDJAHID
au capital social de 200.000.000 DA
20, rue de la Liberté, Alger
DIRECTION GÉNÉRALE
Téléphone : 021 73 79 93 — Fax : 021 73 89 80
RÉDACTION EN CHEF
Téléphone : 021 73 99 31 — Fax : 021 73 90 43
Internet : <http://www.elmoudjahid.dz>
E-mail : elmoudjahid@elmoudjahid.com



DANS LE NUMÉRO D'AVRIL 2022 DE LA REVUE XXI
L'ACCÈS TOUJOURS ENTRAVÉ AUX ARCHIVES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

QUAND L'ARMÉE FRANÇAISE GAZAIT LES ALGÉRIENS

« LE NUMÉRO D'AVRIL 2022 DE LA REVUE XXI A CONSACRÉ UN DOSSIER, RASSEMBLÉ PAR CLAIRE BILLET ET ILLUSTRÉ PAR BENOÎT HAMET, À LA « GUERRE DES GROTTES » QUI A FAIT RAGE DURANT LA GUERRE D'ALGÉRIE DANS LES GIGANTESQUES RÉSEAUX SOUTERRAINS DE L'AURÈS, DU NORD-EST DE L'ALGÉRIE ET DU MASSIF DU DJUDJURA DANS LA CHAÎNE DE L'ATLAS. DES « SECTIONS DE GROTTES » ORGANISÉES PAR L'ARMÉE FRANÇAISE ONT ÉTÉ CHARGÉES D'UTILISER DES GAZ TOXIQUES CONTRE LES PERSONNES, COMBATTANTES OU NON, QUI S'Y TROUVAIENT CACHÉES. CET ÉPISODE RESTE UN SECRET CADENASSÉ EN RAISON DE L'UTILISATION DE GAZ TOXIQUES PROSCRITS PAR LES CONVENTIONS INTERNATIONALES. D'ANCIENS MILITAIRES FRANÇAIS ONT ACCEPTÉ DE D'APPORTER LEUR TÉMOIGNAGES À CETTE REVUE. »



LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE À LA SURFACE
65 ANS PLUS TARD

Par MOHAMED KOURSI

LA GUERRE DES GROTTES

Cette page sombre de l'histoire fait partie des secrets verrouillés par la France sur la guerre d'Algérie. De 1956 à 1961, l'armée française a utilisé à grande échelle des gaz toxiques contre des Algériens, combattants de l'ALN, femmes, enfants, personnes âgées réfugiés dans des grottes. un crime d'État méconnu en raison d'un accès impossible aux archives.

La létalité de ces gaz ne se limitait pas aux combats proprement dits. Elle se prolongeait bien après, car le gaz était également injecté dans le but de rendre les grottes inutilisables sur la durée.

Encore un crime d'État, un crime contre l'humanité que viennent de dévoiler des historiens. Claire Billet, journaliste d'investigation, a sillonné la France pour rencontrer des militaires français incorporés dans ces sections

spéciales. Certains ont témoigné. C'est la guerre des grottes. Elle lève le voile sur cet épisode méconnu de la guerre d'Algérie dans le numéro d'avril 2022 de la Revue XXI.

ARMAND : «On aurait dû dévoiler tout ça avant. Parce que combien de civils ont dû retourner dans les grottes, hein ? Les gosses et tout ça ?»

YVES : «On est des beaux dégueulasses !»

JEAN : «On employait des gaz. C'était ça le "spécial" de notre section. Ça, fallait pas en parler. On fouillait la grotte, on la gazait et, si possible, on faisait sauter l'entrée.»



LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

Dans le secret le plus total, au plus haut sommet de l'État français, a été prise la décision de créer des «sections spéciales», entièrement coupées de l'armée française, chargées de mener une sale guerre, à coups de gaz, dans les grottes où se repliaient les combattants de l'ALN, et très souvent, des civils, femmes et enfants que les ratissages, les exactions et les bombardements au napalm avaient forcé à quitter leur hameaux. «Fin 1958, des sections de grottes sont créées un peu partout en Algérie. En 1959, le général Maurice Challe (un des quatre du putsch des généraux à Alger en avril 1961) enclenche une offensive militaire d'Ouest en Est, couplée à des déplacements forcés et massifs de populations. Les soldats vident les villages et regroupent les Algériens dans des camps. Les discrètes sections de grottes constituent un élément primordial de ce rouleau compresseur.

À peine formées, elles sont multipliées, systématisées, étendues à plusieurs corps d'armées et utilisées jusqu'à l'indépendance.»¹

Ainsi, à peine une douzaine d'années après la fin de la Seconde Guerre mondiale et la découverte des chambres à gaz et des camps d'extermination de Sobibór, de Treblinka, d'Auschwitz-Birkenau... la France a gazé des Algériens. Ce stade de l'horreur avait déjà été inauguré à l'aube de la colonisation par Pelissier, Cavaignac, Bugeaud, etc.

Dès 1956, la batterie des armes spéciales (BAS) du régiment d'artillerie antiaérienne (411e RAA) a été constituée. À partir de 1959, le général de Gaulle généralisa ces «sections des grottes» et les unités de la BAS participent à la formation d'une multitude de sections à travers l'Algérie.

«L'objectif était de réduire les grottes, de faire des prisonniers pour obtenir des renseignements et de neutraliser l'utilisation des grottes pour un temps», écrit Frédéric Bobin.²

Le recours à ces gaz de combat est interdit par le protocole de Genève dont la France est signataire depuis 1925. Ce texte prohibe «l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bac-

tériologiques». La France n'étant alors pas officiellement «en guerre», elle a estimé ne pas avoir à le respecter.

Le secret n'en a pas moins été jalousement gardé, rappelle Claire Billet dans son enquête.

«...Dès 1956, sous le sceau du secret-défense, le gouvernement valide l'usage de gaz toxiques. Ces armes chimiques, ou «matériel Z», rejoignent les armes spéciales (nucléaire, bactériologique, chimique). «Ils s'en foutaient, conclut Armand. Ce qui est interdit, on fait quand même. En Algérie, y a eu des trucs, hein !» (Témoignage recueilli par Claire Billet).

«C'est le dossier tenu secret jusqu'au mois d'avril dernier, quand Billet, journaliste, a pu, à la suite d'un long travail d'enquête, reconstituer la trame d'un des plus grands crimes de la cinquième république.

C'est «La guerre des grottes dans les Aurès au nord-est du pays et dans le massif du Djurdjura.» Publié dans la revue trimestrielle XXI.

Dans cette enquête sur la guerre des grottes, la journaliste a rencontré d'anciens militaires français qui ont accepté de raconter ce recours aux gaz toxiques.

Elle a parcouru la France pour recueillir leurs témoignages.

«...Yves, Armand, Jean et ceux qu'a rencontrés Christophe Lafaye* affirment qu'ils ont laissé les cadavres de combattants algériens dans les grottes. «Ceux qui étaient debout sortaient. Les morts sont restés... » derrière les entrées détruites. Le nombre de disparus de cette guerre souterraine est inconnu. Leurs familles n'ont pas su s'ils étaient morts et dans quelles conditions... »

Les grenades et les pots, que Jean n'avait pas le droit de faire circuler, étaient réservés à sa section. «On était les seuls à avoir cette tactique.» Il ne posait pas de question. Une fois rentré au cantonnement, il n'en parlait pas avec ses camarades et comptait les jours. Claire Billet, «La guerre des grottes»





LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

«On employait des gaz. C'était ça le "spécial" de notre section.

Ça, ne fallait pas en parler. On fouillait la grotte, on la gazait, et, si possible, on faisait sauter l'entrée», a ainsi raconté à la journaliste, un ancien appelé qui a passé 28 mois en Algérie.

«La «guerre des grottes» a fait rage durant la guerre d'Algérie dans les gigantesques réseaux souterrains de l'Aurès, du nord-est de l'Algérie et du massif du Djurdjura, dans la chaîne de l'Atlas, où des «sections de grottes» organisées par l'armée française ont été chargées d'utiliser des gaz toxiques contre les personnes, combattantes ou non, qui s'y trouvaient cachées.» Parmi les «armes spéciales» – euphémisme alors en vigueur – figurent des grenades, chandelles et roquettes chargées de gaz de combat, notamment le CN2D, contenant de la DM (diphénylaminechlorarsine). Produit chimique toxique, cette dernière provoque l'irritation des yeux, des poumons et des muqueuses, ainsi que des maux de tête, des nausées et des vomissements. Des gaz mortels durant cette guerre des grottes conçue par l'état-major des armes spéciales du ministère des Armées, a souligné l'historien Christophe Lafaye, spécialiste de l'emploi des armes chimiques dans les conflits de la décolonisation, lors d'une conférence de presse tenue le 7 avril au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris.

Dans une tribune publiée dans le journal français Libération, Christophe Lafaye* et Pierre Mansat* appellent à lever les tabous sur l'utilisation de l'arme chimique pendant la guerre d'Algérie.

«Que ce soit pour les disparus algériens ou pour les anciens combattants intoxiqués, algériens et français, les historiens devraient pouvoir enfin accéder aux archives sur les événements qui se sont déroulés il y a plus de soixante ans.»

«... Les archives militaires de la guerre d'Algérie contiennent l'historique des sections de grottes et les comptes rendus des opérations : localisations, descriptions, dates, type de munitions, quantités utilisées, résultats. Une recherche titanesque attend les historiens, qui pourrait permettre aux Algériens de savoir où se trouvent les corps de leurs proches... » Claire Billet (lire plus loin notre entretien avec la journaliste, «Un documentaire sur la guerre des grottes en préparation»)

CLAIRE BILLET,
JOURNALISTE
INDÉPENDANTE :



«Soixante ans après la fin de la guerre d'indépendance algérienne, les opérations menées par les «sections de grottes» pour déloger les combattants algériens de leurs caches souterraines demeurent un secret cadencé. La raison ? L'utilisation de l'arme chimique. Pour remporter la victoire, le ministère des Armées de la IV^e République (Maurice Bourgès-Maunoury) et le haut commandement militaire (les généraux Ailleret, Lorillot puis Salan) croient à l'utilisation de la chimie à des fins militaires.»

Notes :

1 - Claire Billet, La guerre des grottes, Revue XXI, avril 2022.

2 - Frédéric Bobin, Révélations sur l'usage de gaz toxiques, « armes spéciales », Le Monde, 13 avril 2022.

Mes remerciements
à Claire Billet
pour le partage
d'articles

LA GUERRE DES GROTTES



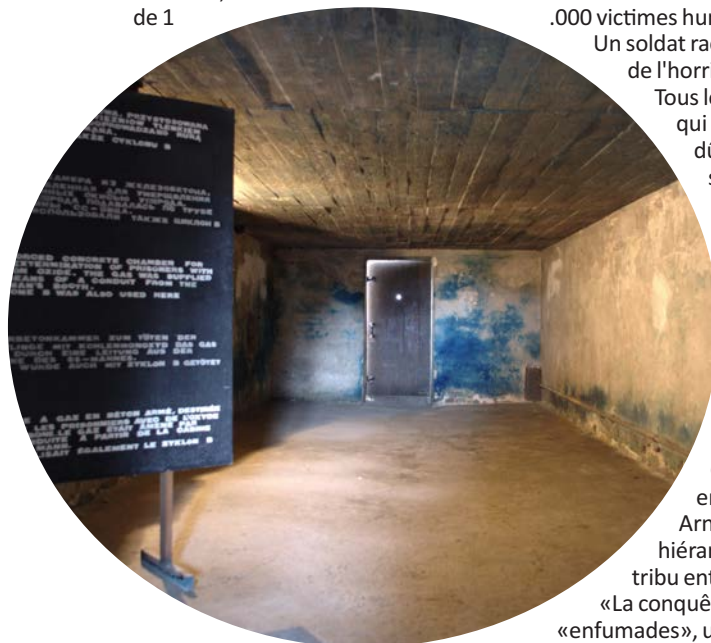
*AVANT LES CHAMBRES À GAZ DES NAZIS...

« ...En janvier 1960, Armand est pris dans une fusillade à l'intérieur d'une grotte à Palestro (l'actuelle Lakhdaria). Son masque est arraché : « Après, je sais pas. Je me suis retrouvé à l'hôpital à Tizi Ouzou, en Grande Kabylie, pendant vingt jours. C'est long, vingt jours d'hôpital pour une seconde d'inhalation [...]. J'ai perdu 20 kilos en trois mois. C'étaient des gaz lourds, couleur verdâtre. »

ET L'ODEUR ?

« Elle était âcre. Comme certains produits qu'on emploie pour nettoyer, exactement la même odeur [...]. On appelait ça les "chandelles à gaz", qui équivalaient à des centaines de grenades. Celui gazé par ça, s'il restait un quart d'heure, il était mort, asphyxié. Ça attaquaient les poumons. »

En 1845, dans des grottes du massif du Dahra, à Nekmaria (Mostaganem), le lieutenant-colonel Aimable Péliissier piégea les Ouleds Riahs y entassa des fagots de bois, alluma le feu et les enfuma, devenant ainsi, avec presque un siècle d'avance, l'un des pères des chambres à gaz. Pendant des heures, on entend, venant des grottes, des hurlements de bêtes et d'êtres humains mêlés aux craquements sourds de la roche qui éclate par endroits sous l'effet de la chaleur. Deux jours plus tard, quand les premiers soldats s'avancent en reconnaissance, il règne sur les lieux un silence de sépulcre. Le sol est jonché de plusieurs centaines de cadavres de moutons, d'ânes, de bœufs, de femmes, de vieillards, d'hommes et d'enfants. Les estimations oscillent entre 700 et plus de 1.000 victimes humaines.



Un soldat raconte : « Rien ne pourrait donner une idée de l'horrible spectacle que présentait la caverne.

Tous les cadavres étaient nus, dans des positions qui indiquaient les convulsions qu'ils avaient dû éprouver avant d'expirer. Le sang leur sortait par la bouche ; mais ce qui causait le plus d'horreur, c'était de voir des enfants à la mamelle gisant au milieu des débris de moutons, des sacs de fèves... » à Nekmaria, Péliissier, n'a pas improvisé : quelques jours auparavant, le gouverneur général d'Algérie le maréchal Bugeaud lui soufflait cette méthode barbare dans une note datée du 11 juin 1845 «... imitez Cavaignac aux Sbéhas.» Effectivement, le général Cavaignac avait, une année auparavant, enfumé la tribu des Sbéhas. Le colonel Saint-Arnaud ne va pas aussi démerité de sa hiérarchie : le 8 août 1845, il va emmurer une tribu entière.

« La conquête de l'Algérie est le théâtre des «enfumades», une forme primitive d'emploi de l'arme

chimique en vue de réduire des tribus réfractaires à la domination coloniale. Dès le départ, les autochtones sont déshumanisés et réduits à l'état de bêtes que l'on peut enfumer, de nuisibles dont il faudrait se débarrasser pour «pacifier» le pays » rappellent dans une tribune Christophe Lafaye, Docteur en histoire, archiviste et chercheur associé au laboratoire LIR3S de l'université de Bourgogne et Pierre Mansat, Président de l'association Josette-et-Maurice-Audin, militant de la préfiguration de Citoyenneté et Archives.

Christophe Lafaye a lancé un appel à Emmanuel Macron pour qu'il signe un décret qui «permet l'ouverture de l'intégralité de ces fonds d'archives sur la guerre souterraine, qui sont au ministère des Armées, et la levée des obstacles législatifs». «Il est encore possible, alors que les derniers témoins disparaissent, d'écrire cette histoire».

M. K.

**Lever les tabous sur l'utilisation de l'arme chimique pendant la guerre d'Algérie, Libération, 8 avril 2022*

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

LA FRANCE RECONNAISSANTE POUR SES CRIMES

ERIC HOBSBAWN,
HISTORIEN :



«Aujourd'hui, l'histoire est plus que jamais révisée ou même inventée par des gens qui ne souhaitent pas connaître le passé véritable, mais seulement un passé qui s'accorde à leurs intérêts. Notre époque est celle de la grande mythologie historique.»



**UN APPELÉ FRANÇAIS TÉMOIGNE
DES AGRESSIONS CHIMIQUES
DANS LES GROTTES**

Yves Cargnino a été fait chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre des anciens combattants des théâtres d'opérations extérieures et de l'Afrique du Nord, sur proposition de la ministre des Armées, Florence Parly. Une citation qui, à priori, peut passer inaperçu. Cargnino, âgé, aujourd'hui, de plus de 80 ans, vit dans un petit village

français avec une pension d'invalidité versée par l'armée. (il est sous oxygène en continu). Cette distinction, Cargnino la doit notamment à ses dix ans d'active, de 1956 à 1961, au sein de l'armée française et notamment aux missions auxquelles il a été appelé à prendre part en Algérie.

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES



QUELLES MISSIONS ?

En 1957, Yves Cargnino est jeune sergent de 23 ans. Il est fils d'officier et a déjà deux ans de combats en Algérie lorsqu'il est désigné pour former une section spécialisée. Il est affecté au 75e groupement des commandos parachutistes de l'air du 17e bataillon du génie aéroporté. Différentes missions durant ce conflit lui vaudront une citation à l'ordre du régiment et la remise de la croix de la valeur militaire étoile de bronze, une citation à l'ordre de la brigade pour « réduction d'une grotte » et une citation à l'ordre de la division pour « réduction de deux grottes ». Pour le non initié, ces citations n'attirent pas l'attention et peuvent, en 2017, année de sa distinction de la Légion d'honneur, juste être un motif de fierté familiale pour le grand père, déjà médaillé militaire à 25 ans, aujourd'hui à la démarche hésitante et au sourire débonnaire.

Pourtant, il a été l'un des éléments d'une section spéciale qui a été utilisée dans une guerre tenue secrète quasiment jusqu'à ce jour. Les archives frappées du sceau de « Confidentiel défense » et l'appellation gommée, effacée, tabou même du lexique français : la guerre des grottes. « Les armes non conventionnelles en Algérie ». C'est ainsi que sont nommés les gaz toxiques répandus sur ordre dans des grottes et mines en Algérie. « J'étais chef de la première équipe au sein de la section Arme Spéciale Alias Section grotte de la 75e Compagnie du Génie Aéroporté, 50 bonshommes à former, sur le tas ». Yves Cargnino a déjà une citation, il est « trapu » et « tête de cochon », il dit préférer « être un grand chez les petits plutôt qu'un petit chez les grands » et veut donc rester sous-officier : il a le profil pour les besoins opérationnels et s'occupe de déloger les combattants algériens du FLN dans les grottes.

«... Il obtient sa pension. Sur le jugement, je peux lire ces mots : « la diphénylaminochlorarsine (adamsite ou DM) et la chloracétophénone (ou CN) ». Et encore : « Ces gaz CND, CN2D et CN DM sont létaux en milieu fermé. » Des gaz de combat puissants qui provoquent brûlures, toux, maux de gorge et de tête, nausées persistantes, vomissements. Ils étaient utilisés pour faire des prisonniers, pas pour tuer, me précisent les vétérans. Mais les cadavres portaient les traces crues de l'asphyxie, à cause de la concentration de gaz, respirée en un temps court... »

Claire Billet



Jean Vidalenc (en haut, à gauche) et un binôme de sa section armes spéciales, lors d'une intervention à Tolga, en décembre 1959. Ci-dessus, embarquement à bord d'un Sikorsky H11, à Victor-Duruy (Oued Chaaba), près de Batna, en février 1960.

Source : Claire Billet, la Guerre des grottes revue «XXI», avril 2022

« Sous la forme de grenade, ou sous la forme de « pots de 5 kg libérés dans les grottes, formant un brouillard de 5 000 m³ ». La pratique ne doit pas être connue, divulguée ou rendue publique. Les armes ne doivent pas sortir en dehors de ces « sections spéciales ». Les hommes ont interdiction de prêter cette arme aux parachutistes ou légionnaires. Ces «enfumades» du début de la colonisation ressurgissent avec force quelques décennies plus tard. Elles sont consubstantielles de l'expérience de la colonisation et de la guerre en Algérie »¹
La «guerre des grottes» demeure un impensé de la guerre d'Algérie, l'un des derniers grands tabous », a observé l'historien Christophe Lafaye lors d'une conférence de presse tenue le 7 avril au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris, en compagnie de Gilles Manceron, Claire Billet, signataire de l'article de XXI, et Pierre Mansat.

1. Christophe Lafaye et Pierre Mansat, «Lever les tabous sur l'utilisation de l'arme chimique pendant la guerre d'Algérie», Libération, 8 avril 2022





LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

ENTRETIEN

CHRISTOPHE LAFAYE, DOCTEUR EN HISTOIRE :

«**IL EST URGENT D'OUVRIR TOUTES LES ARCHIVES**»



« **LE MINISTÈRE
DES ARMÉES DE LA IV^e
RÉPUBLIQUE CROIT
DANS L'UTILISATION
DE LA CHIMIE
À DES FINS MILITAIRES,
POUR REMPORTE
LA VICTOIRE.
C'EST AINSI QUE L'EMPLOI
DE GAZ TOXIQUES
EST DÉCIDÉ.** »



Entretien réalisé par **MOHAMED KOURSI**





LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

POLITIS-EL MOUDJAHID :
L'enquête de Claire Billet a pris
comme point de départ votre
travail d'historien. Pourquoi ce
sujet et quelles ont été les
difficultés de documentation et
d'accès à des sources frappées
à ce jour du secret-défense ?

Christophe Lafaye : Je suis
Christophe Lafaye, docteur en histoire de
l'université d'Aix-Marseille, chercheur
associé au laboratoire LIR3S de l'université de
Bourgogne. Je suis archiviste et historien. Je
m'intéresse tout particulièrement à la collecte, à l'archivage
et à la valorisation de l'expérience combattante des XXe et XXIe
siècles. J'ai réalisé ma thèse sur l'armée française durant le conflit
en Afghanistan. Dans ce cadre, je me suis intéressé à l'histoire de
l'arme du génie. C'est comme cela que j'ai appris l'existence des
sections de grottes en Algérie. En 2014, j'ai rencontré un ancien
combattant (Yves Cargnino), qui a partagé avec moi son vécu
durant la guerre d'indépendance algérienne. Il avait de sérieux
problèmes pulmonaires suite à l'utilisation des gaz toxiques. Il s'était
lui-même intoxiqué gravement deux fois. Il était alors en procès pour
faire reconnaître sa maladie comme imputable au service. Un autre
de ses camarades était décédé pour les mêmes raisons. Un an plus
tard, mon ancien directeur de thèse m'a demandé d'aider un
étudiant qui travaillait sur la guerre souterraine en Algérie.
Progressivement, au fil de nos échanges, j'ai mesuré l'importance
du sujet. Je me suis lancé dans une étude sur l'utilisation des armes
spéciales (nucléaire, chimique et bactériologique) dans les conflits
de décolonisation, en prônant une approche comparée entre la
France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Mon hypothèse était
que l'utilisation de l'arme chimique était une violence spécifique
découlant du système colonial et de la perception des « indigènes »
par certains colonisateurs. N'ayant pas accès aux archives, j'ai
choisi de retrouver des témoins et de collecter des archives privées
d'abord en France.

En décembre 2019, ce fut un coup d'arrêt à ces travaux. Cet
étudiant fut perquisitionné chez lui et sur son lieu de travail et tous
ses documents de recherche saisis. Il ne fut pas mis en examen
pour compromission du secret-défense, mais sa thèse fut arrêtée.
Dans le même temps, l'IGI 1300 du 13 novembre 2011 refermait la
communication des archives contemporaines estampillées « secret-
défense » en imposant un système de déclassification à la pièce.
Cette instruction ministérielle venait contrebalancer la loi sur les
archives de 2008 qui ouvrait la communication des archives, y
compris secret-défense, après un délai de 50 ans. Cette même loi
avait créé une catégorie d'archives incommunicables, celles
permettant de concevoir, d'utiliser ou de localiser des armes de
destruction massive. Cette IGI fut cassée par un arrêt du Conseil
d'État en juin 2021, grâce à la mobilisation des archivistes et des
chercheurs. Mais le législateur ne s'est pas arrêté là. Grâce à la loi
sur la prévention des actes terroristes du 30 juillet 2021, il a créé une
nouvelle catégorie d'archives sans délai de communication.

**LE MINISTÈRE DES ARMÉES
DE LA IV^e RÉPUBLIQUE (MAURICE
BOURGÈSMAUNOURY) ET LE HAUT
COMMANDEMENT MILITAIRE (LES GÉNÉRAUX HENRI
LORILLOT PUIS RAOUL SALAN) CROIENT DANS
L'UTILISATION DE LA CHIMIE À DES FINS MILITAIRES,
POUR REMPORTE LA VICTOIRE. C'EST AINSI QUE
L'EMPLOI DE GAZ TOXIQUES
EST DÉCIDÉ CONTRE LES RÉDUITS
SOUTERRAINS.**

Il s'agit de documents pouvant
donner des renseignements sur
des procédures encore
utilisées au sein de l'armée
française. En septembre 2021,
lorsque j'ai demandé la
communication des archives sur
la guerre des grottes en Algérie,
je me suis heurté à un refus motivé
par les lois de 2008 (article L213-2
sur les archives incommunicables) et
celle de 2021. À ce jour, ces dispositions
législatives empêchent l'écriture de l'histoire
de la guerre des grottes, d'où notre appel au
président de la République pour qu'il puisse ouvrir ces
fonds.

**«L'armée française savait ce que c'était que ce gaz et ce qu'il y
avait dedans quand elle a décidé de l'utiliser en Algérie»,
a déclaré Claire Billet 12 avril 2022 à TV5 Monde...**

Entre 1956 et 1962, la France a mené une guerre souterraine en
Algérie. À la demande de l'état-major de la 10e Région militaire
(Algérie), l'état-major des armes spéciales du ministère des Armées
fut invité à fournir une étude pour déterminer comment ces armes
spéciales pouvaient répondre à un certain nombre de problèmes
tactiques rencontrés par l'armée française sur le terrain. La
demande fut alors transmise au général Charles Ailleret, patron des
armes spéciales et «Père» du programme nucléaire français, afin
qu'il puisse fournir des solutions. Parmi les questions évoquées, la
France cherche des solutions pour neutraliser les grottes et caches
souterraines utilisées par les indépendantistes algériens.
Le ministère des Armées de la IVe République (Maurice Bourgès-
Maunoury) et le haut commandement militaire (les généraux Henri
Lorillot, puis Raoul Salan) croient dans l'utilisation de la chimie à des
fins militaires, pour remporter la victoire. C'est ainsi que l'emploi de
gaz toxiques est décidé contre les réduits souterrains.
En 1956, la République choisit donc d'utiliser l'arme chimique via le
développement de multiples vecteurs de diffusion (grenades,
chandelles, roquettes, bombes, etc.), pour lutter contre les réduits
souterrains. Une unité spécialisée est créée au 1er décembre 1956 :
la batterie armes spéciales (BAS) du 411e régiment d'artillerie
antiaérienne (411e RAA). Des appelés du contingent, après un
passage à Bourges au 610e Groupe d'expérimentation et
d'instruction des armes spéciales (GEIAS), gagnent l'Algérie pour
mener cette guerre «spéciale». Les attributions de cette unité sont
de mener des expérimentations opérationnelles, de mettre en
œuvre en opération les procédés testés et de procéder à
l'instruction des autres unités pour généraliser l'emploi des armes
dites spéciales. Cette unité connaît parfaitement la nature et les
dangers du gaz CN2D. En 1959, pour intensifier la guerre
souterraine, des sections de grottes sont créées au sein des unités
du génie. Elles furent formées rapidement par des détachements de
la BAS du 411e RAA. Ces sapeurs ne connaissaient pas la nature
du gaz utilisé, car cela était secret. Je pense que c'est comme cela
que de nombreux soldats se sont intoxiqués.

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES



Il y a eu des sections de grottes dans la Marine (demi-brigade de fusiliers marins), mais aussi dans des unités d'infanterie. Seule l'ouverture des archives nous permettrait d'avoir une vue précise sur le nombre d'unités et de militaires consacrés à cette tâche. Il y avait des engagés, mais aussi majoritairement des appelés du contingent. Les soldats de ces unités ne connaissaient pas forcément la nature des gaz, mais ils pouvaient tous en voir les effets.

Les sections spéciales chargées de cette forme de guerre étaient, en fait, chargées de tuer et, du même coup, empoisonner les parois des grottes et les rendre dangereuses, voire mortelles pour les futurs occupants...

L'objectif des militaires n'était pas de tuer les occupants, mais de les forcer à se rendre pour pouvoir obtenir du renseignement. Le sort des prisonniers n'était guère enviable, car ils étaient envoyés au DOP pour interrogatoire et très souvent exécutés. Là aussi, l'ouverture des archives permettrait de mieux comprendre les motivations des militaires, tout comme les choix politiques opérés par les IVe et Ve Républiques. Il s'avère que le CN2D, en fonction de la configuration de la grotte, pouvait se révéler mortel pour les occupants. Certains anciens combattants m'ont raconté des scènes dantesques lorsqu'ils rentraient dans les grottes en combinaison butyle et avec un masque à gaz. Les corps des moudjahidines portaient les stigmates de l'asphyxie. L'autre «atout» du CN2D était sa persistance. Dans certaines conditions d'humidité, il pouvait se déposer sur les parois et rester actif de quatre à six mois. Les anciens combattants me racontaient que le travail des sections de grottes était d'intervenir lorsque des combattants de l'ALN étaient détectés dans des grottes, mais aussi pour traiter périodiquement des cavités reconnues pour être utilisées par les maquisards.

Sait-on plus sur la composition de ce gaz et ses effets aujourd'hui ? On dit qu'il s'incruste dans la roche indéfiniment. Autrement dit, il représente un danger pour les populations civiles jusqu'à aujourd'hui...

Sans avoir un accès aux archives en France, il est impossible de répondre à votre question. Le CN2D n'était pas a priori un gaz très persistant. Utilisé en chandelle de 5 kilogrammes, les produits de la combustion pouvaient être nocifs selon les indications fournies par

un ami chimiste. Mais tout cela serait encore à étudier. Il est impossible de savoir si le CN2D fut le seul gaz utilisé, lors de ces opérations. Encore une fois, une consultation des archives pourrait apporter des réponses claires. Mais c'est impossible pour le moment.

Le fait de ne pas déclassifier les dossiers et communiquer à l'Algérie les cartes des sites où ce gaz a été utilisé signifie-t-il que, par-delà le temps, la France officielle actuelle est toujours responsable, par son silence, des conséquences de cette guerre des grottes, comme elle l'est pour les irradiés des essais nucléaires dans le Sud algérien ?

Je ne crois pas qu'il existe au sein des archives, une carte globale existante présentant l'ensemble des opérations de grottes. Par contre, je pense qu'il est possible en utilisant les comptes rendus

d'opérations - qui doivent théoriquement comporter des coordonnées géographiques (coordonnées de chasse), ainsi que diverses données sur le déroulement de l'opération et un bilan -, et en les croisant avec les témoignages et les archives personnelles des anciens combattants des deux rives de la Méditerranée, d'aboutir à la réalisation d'une telle cartographie. Il y a un travail titanesque à réaliser en France et en Algérie, en collectant les témoignages des anciens combattants, mais aussi les histoires souvent terribles transmises dans les villages ou au sein des familles. C'est à ce prix que la lumière pourra être faite sur cette terrible histoire qui

demeure un impensé en France, de la guerre d'indépendance algérienne.

Les anciens combattants ont brisé le silence en France, maintenant les archives doivent s'ouvrir. Les enjeux sont importants. Les corps étaient laissés dans les grottes et les entrées dynamitées. Il y a potentiellement de nombreux corps à retrouver, à identifier et à rendre aux familles.

Lorsque j'ai voyagé au Vietnam, un ami me parlait des âmes errantes qui ne pouvaient trouver le repos faute de sépulture après la guerre. Il faut réaliser ce travail en Algérie, et pour cela les historiens des deux pays peuvent unir leurs forces. Et peut-être retrouverons-nous aussi parmi ces corps, celui d'un des 654 militaires français encore portés disparus en Algérie. Eux aussi transitaient ou étaient détenus dans les grottes. L'ouverture des archives, qui est de la responsabilité de la France, serait un premier pas décisif.



L'OBJECTIF DES MILITAIRES N'ÉTAIT PAS DE TUER LES OCCUPANTS, MAIS DE LES FORCER À SE RENDRE POUR POUVOIR OBTENIR DU RENSEIGNEMENT. LE SORT DES PRISONNIERS N'ÉTAIT GUÈRE ENVIABLE, CAR ILS ÉTAIENT ENVOYÉS AU DOP POUR INTERROGATOIRE ET TRÈS SOUVENT EXÉCUTÉS.

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES



**LA MÉMOIRE APAISÉE PASSE
PAR LA CONNAISSANCE DU PASSÉ DANS
TOUTE SA COMPLEXITÉ, PAR LA VÉRITÉ ET LA
JUSTICE. L'APAISEMENT NE SE DÉCRÈTE PAS,
MÊME SOIXANTE ANS APRÈS. CE SERA
L'ABOUTISSEMENT D'UN LONG CHEMIN
ENTREPRIS PAR LES DEUX PAYS.**

**On parle de dizaines de milliers de grottes...
Je ne peux pas infirmer ou confirmer ce chiffre.
Mais, effectivement, compte tenu de l'importance des caches
et des grottes pour l'ALN, le chiffre de grottes ayant fait l'objet
de telles opérations doit être très important.**

De part et d'autre de la Méditerranée, le citoyen lambda ignore tout
de cet épisode de la guerre d'Algérie.

Il s'agit quand même d'un fait grave, puisqu'il montre (au-delà des
avancées techniques et technologiques dans les procédés), que sur
le plan éthique, la France n'avait pas changé de pratique dans sa
guerre depuis les premiers jours de Pélissier, Cavaignac,
Lamoricière, Bugeaud, au XIXe siècle jusqu'aux années cinquante
du siècle dernier... Cet épisode de la guerre d'Algérie montre qu'au-
delà de la grande violence de la conquête dont les enfumades
demeurent un symbole puissant, il y a une violence spécifique
découlant de la perception des «indigènes» par certains
colonisateurs. L'utilisation de l'arme chimique apporte un éclairage
cru sur la violence du système colonial et dans ce sens, il y a une
forme de continuité en effet.

**On imagine que si des militaires français membres de ces
sections spéciales n'avaient pas, à l'automne de leur vie,
réclamé une revalorisation de leur pension d'invalidité ou
essayé de «libérer leur conscience», la guerre des grottes
serait-elle restée pour de nombreuses années, encore, un
secret bien gardé ?**

Oui, la libération de la parole en France vient des anciens
combattants, et c'est important. Beaucoup souffrent de séquelles
physiques ou psychologiques. Pour les appelés du contingent, le
retour à la vie «normale» fut terrible. Je me rappelle de l'aveu d'un
témoin qui me confiait de ne pas avoir voulu d'enfants de peur qu'ils
soient envoyés mener une guerre injuste et que leur vie soit brisée.
Un autre me racontait avoir jeté ses décorations dans la mer dès son
départ d'Algérie et être parti dans un exil aux États-Unis pour fuir son
pays avec lequel il était en rupture. D'autres ne regrettent rien, c'est
vrai, et semblent toujours en prise avec la violence donnée et reçue.
Certains préfèrent se taire, par honte ou par peur d'être incompris.
La guerre est terrible et laisse des traces, des traumatismes qui se
transmettent sous diverses formes aux descendants. Raphaëlle
Branche a bien mis en lumière ce phénomène dans son ouvrage
important «Papa qu'as-tu fait en Algérie ?» La France doit regarder
en face cette histoire, y compris les épisodes les plus terribles, c'est
un peu ce que nous demandent ces anciens combattants chacun à
leur manière.

**La question de la restitution des archives, des essais
nucléaires dans le Sud algérien, des disparus et, aujourd'hui, la
guerre des grottes... en somme, une histoire sanglante de la
guerre d'Algérie de 1830 jusqu'aux crimes de l'OAS en 1962 en
passant par la bataille d'Alger, les massacres du 8 mai 1945.
Doit-on s'attendre, avec le temps, à de nombreuses autres
révélation des pages sombres de la colonisation ?**

Honnêtement, je ne sais pas. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il est
urgent d'ouvrir toutes les archives pour faire la lumière sur cette
histoire partagée entre la France et l'Algérie. Oui, il y aura peut-être
encore de macabres révélations. Les historiens ont encore un rôle
fondamental à jouer. Il faut leur faire confiance et les laisser
travailler. Puis, il faut débattre, discuter les résultats et accepter les
controverses. Rien n'est pire que le silence et l'amnésie. En France,
cette parole ne peut que changer notre regard sur notre histoire et
participer à renforcer notre démocratie.

**Comment rendre à l'histoire ce que l'ancien colonisateur
ne veut pas reconnaître ?**

Les historiens, les archivistes, les associations, les hommes et
femmes politiques français(es) de bonne volonté doivent s'investir
dans cette tâche. Ils sont avant tout des citoyens qui doivent
contribuer à bâtir un meilleur avenir pour leur pays et leurs enfants.
La connaissance et la transmission de l'histoire, y compris des
épisodes les plus terribles, sont fondamentales pour que les
spectres du passé ne viennent pas hanter le présent. La campagne
présidentielle en France fut, à ce titre, saisissante. Il est urgent de
laisser les historiens travailler et transmettre. Le triste état des
universités en France et de l'enseignement de l'histoire n'aide pas
non plus à cela. En affaiblissant l'enseignement supérieur et son rôle
dans la construction des citoyens, les responsables politiques jouent
avec le feu et avec notre démocratie.

**Comment arriver à une mémoire apaisée en 2022 si une partie
de la France préfère l'amnésie ou la perte de mémoire pour
échapper aux tourments de la reconnaissance ?**

La mémoire apaisée passe par la connaissance du passé dans
toute sa complexité, par la vérité et la justice. L'apaisement ne se
décrète pas, même soixante ans après. Ce sera l'aboutissement
d'un long chemin entrepris par deux pays : la France et l'Algérie.

M. K.



AU COEUR DES AURÈS

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

LE TEMPS EST UN TÉMOIN BAVARD,
TÔT OU TARD, IL PARLE

UNE AMPLEUR INSOUPÇONNÉE

Les anciens de ces sections affirment qu'ils ont laissé les cadavres des combattants algériens dans les grottes. Les entrées étaient détruites lorsque cela était possible. Le nombre de disparus de cette guerre souterraine est inconnu. Leurs familles n'ont pas su s'ils étaient morts ni dans quelles conditions. En Algérie, certains proches voudraient retrouver les corps des anciens résistants, quand d'autres leur rendent hommage devant les entrées des grottes répertoriées. En France, des anciens combattants ont poursuivi le ministère des Armées pour obtenir une revalorisation de leurs pensions suite aux pathologies développées en Algérie à cause de l'usage des gaz.

Que ce soit pour les portés disparus algériens, pour certains prisonniers français, pour les anciens combattants intoxiqués (Algériens et Français) qui vivent encore avec les séquelles de ces opérations, comme pour les populations civiles habitant à proximité de ces sites et dont les aïeux sont des possibles victimes de ces combats, les historiens doivent pouvoir faire la lumière sur ces événements, qui se sont déroulés il y a plus de soixante ans.

Une histoire empêchée

La question est sensible. Lorsque nous avons demandé en septembre, la communication sur l'usage des armes spéciales en Algérie, nous nous sommes vus opposer par le Service historique de la Défense, la loi de 2008 et son article sur les archives incommunicables mais aussi la loi de prévention contre les actes de terrorisme du 30 juillet 2021 dont l'article 25 définit un régime de communicabilité non spécifiée pour certaines archives.

Un vrai travail d'identification des sites en Algérie serait possible grâce aux archives. Une collecte des archives personnelles des anciens combattants français, un recueil de témoignages mené en France et en Algérie à grande échelle etc. permettraient de mettre à jour la thématique de la guerre souterraine et de l'emploi de l'arme chimique, qui demeure un impensé de la guerre d'Algérie.

Nous faisons appel au président de la République afin qu'il puisse immédiatement, comme il a déjà fait par ailleurs, ouvrir toutes les archives sur l'utilisation des armes chimiques en Algérie.

**Christophe Lafaye, docteur en histoire, archiviste et chercheur associé au laboratoire LIR3S de l'université de Bourgogne.*

** Pierre Mansat, président de l'association Josette et Maurice Audin, militant de la préfiguration de Citoyenneté et Archives
Libération, 11 avril 2022*



Pierre Mansat

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES



Un documentaire SUR LA GUERRE DES GROTTES EN PRÉPARATION

Le 7 avril 2022, des historiens et journalistes ont lancé un appel aux autorités françaises pour que les archives militaires, « cadennassées », sur le recours aux armes chimiques par l'armée française dans des grottes pendant la guerre d'Algérie soient ouvertes et consultables. Parmi ce collectif, Christophe Lafaye et Gilles Manceron.

« Entre 1956 et 1962, la France a mené en Algérie une guerre souterraine contre le Front de libération national et l'ALN, qui utilisaient des réseaux souterrains, des grottes naturelles, des caches pour pouvoir combattre », a décrit Lafaye. L'armée française a utilisé du gaz toxique « pour pouvoir chasser les indépendantistes de leurs réduits souterrains, faire des prisonniers pour recueillir du renseignement » mais aussi pour rendre inutilisables ces grottes. « Ces faits sont connus mais n'ont jamais été travaillés parce qu'ils renvoient à une mémoire douloureuse, à des questions taboues - l'usage de l'arme chimique - et à un manque de sources, à des archives cadennassées ». Grâce aux témoignages d'anciens combattants français, « on a appris qu'il y a eu beaucoup d'appelés (du contingent) au sein des unités » qui utilisaient ces gaz toxiques.

Nous avons contacté Claire Billet suite à la publication de son enquête sur la guerre des grottes, pour connaître les réactions publiques (simples citoyens, universitaires, politiques...) à la divulgation de ces sections spéciales utilisées par l'armée française dans le plus grand secret, compte tenu de leur méthode de combat, du gaz, arme interdite par le protocole de Genève. «Après la publication de mon enquête sur la guerre des grottes, les cartons des archives ont été nettoyés.» Voilà qui remet, encore une fois, sur le tapis, la question des archives, de leur partage et de leur restitution.

Certes, quelques documents sont encore visibles, mais cette réaction montre à quel point une partie de la France n'est pas encore prête à assumer les pages sombres de son histoire en Algérie. «Les archives des sections de grottes étaient classées secret de la défense nationale. Seules quelques personnes habilitées et de rares historiens avec dérogation y ont eu accès. Les cartons sont principalement conservés par le service historique de la défense, le SHD, à Vincennes.»

«Ma démarche n'est pas motivée par un engagement partisan, politique, elle se situe sur le plan purement citoyen. Apporter une information qui peut aider à construire un espace apaisé des mémoires. Ceci dit, elle nous a annoncé que des universitaires envisagent de déposer un recours devant le tribunal administratif contre cette mise sous le boisseau de ces archives.»

Dans le cadre de la réforme du secret-défense, une directive, mise en application au SHD en décembre 2019, stipule que les dossiers estampillés «secret», jusque-là librement consultables passés un délai de cinquante ans, en vertu de la révision de la loi de 2008, ne le sont plus. Ils doivent être vérifiés page par page», nous précise la journaliste.

L'utilisation des armes chimiques a été interdite à la fin de la Première Guerre mondiale. La France étant même le dépositaire du protocole de Genève de 1925 prohibant l'emploi à la guerre de gaz.

Les composants des gaz utilisés sont connus et ils ont été utilisés en connaissance de cause, nous a répété Billet, ce qu'elle avait déjà déclaré à TV5 Monde. L'enquête sera suivie d'un film documentaire, le scénario est prêt, nous dit-elle. Claire Billet raconte le déclic à son enquête : «Curieuse, j'ai mis le nez dans les archives cinématographiques sur l'Algérie, pour découvrir que Louis Malle s'était lui-même attelé à la réalisation d'un film sur le sujet, en 1962. Le cinéaste préparait une adaptation de La Grotte, un livre écrit en 1961 par le général Georges

Buis. À la Cinémathèque française, qui conserve les archives de Louis Malle, aucun film, mais des carnets à spirales, noircis de pattes de mouche. Sur une page, le réalisateur retrace une rencontre : «Un sergent de 24 ans, ayant l'air d'en avoir dix de plus, spécialiste du génie des grottes. Il sort des documents militaires, plans et photos de "nettoyage" de grottes.

Nez cassé, yeux saillants, fixes et presque aveugles de rage intérieure. Regret de n'avoir pas branché le magnétophone. Mais qu'est-ce que ça aurait prouvé ? Que la guerre n'est pas belle.» Dans un coin du carnet, comme un indice, deux noms. J'envoie ma trouvaille à Christophe Lafaye, qui reconnaît l'un d'eux.»

Soixante ans après la fin de la colonisation et de la guerre d'Algérie, on parle d'un «apaisement des mémoires». Mais est-ce possible si la mémoire n'est pas d'abord restituée et si l'accès aux archives reste encore partiel ? Il en est ainsi de la «guerre des grottes».

«Ce n'est pas l'oubli qui efface les crimes, c'est la reconnaissance de ses torts», comme n'avait de cesse de le proclamer et de le plaider devant les tribunaux français et des instances internationales pour faire reconnaître les crimes de l'État français en Algérie, la défunte Nicole Dreyfus – qui avait défendu de 1956 à 1961 des dizaines de militants du FLN.»



M. K.



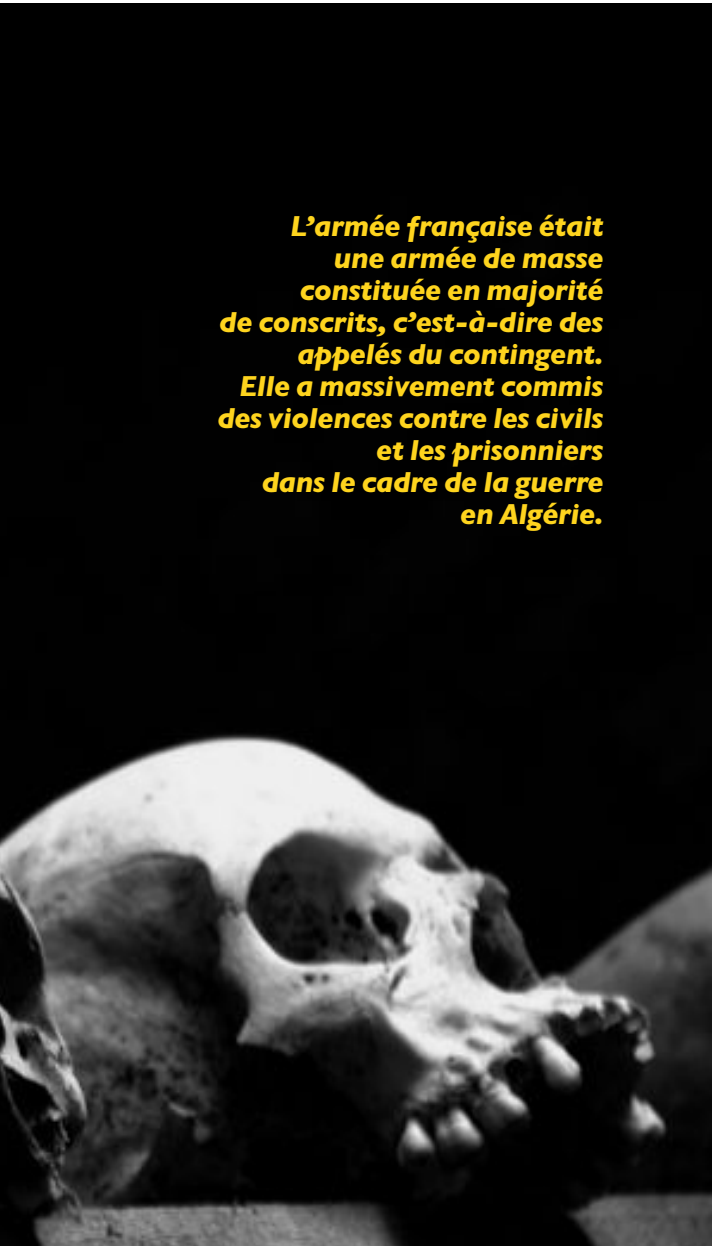
CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

RAPHAËLLE BRANCHE :
**«IL ME PARAÎT
IMPORTANT
DE REGARDER
LE PASSÉ EN FACE
ET DE L'ASSUMER»**



De notre correspondante à Paris, **YAMINA HOUMAD**

À l'occasion des soixante ans des Accords d'Evian du 18 mars 1962, qui prévoient le cessez-le-feu en Algérie le lendemain, Raphaëlle Branche, professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Paris Nanterre et spécialiste des violences en situation coloniale, de la guerre d'Algérie et de ses mémoires, est l'auteure de plusieurs livres, documentaires et expositions sur ces sujets. Son dernier ouvrage, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, revient sur le rapport à la guerre d'Algérie. Alors que Paris et Alger ont récemment initié un dialogue sur la mémoire franco-algérienne. L'historienne décrypte ce conflit complexe.



L'armée française était une armée de masse constituée en majorité de conscrits, c'est-à-dire des appelés du contingent. Elle a massivement commis des violences contre les civils et les prisonniers dans le cadre de la guerre en Algérie.

POLITIS-EL MOUDJAHID : Autrice de «En guerre(s) pour l'Algérie, une grande odyssée dans l'histoire des guerres en Algérie», sous la forme d'une série documentaire historique de six épisodes co-écrite avec Rafaël Lewandoswski, où des films d'archives sont mis en dialogue avec de nombreux témoignages représentant les différentes oppositions de la société de l'époque, un mot sur ce projet 1962, 2022, ce projet d'ampleur qui s'inscrit dans le cadre des commémorations ?

Raphaëlle Branche : Le projet a été porté par ARTE France et l'Institut national de l'audiovisuel. La série documentaire s'appuyait sur une vaste collecte patrimoniale réalisée en France et en Algérie auprès de près de 70 personnes à qui nous avons demandé de raconter la guerre telle qu'elles et ils l'avaient vécue. Ainsi nous disposons aujourd'hui, non seulement de cette série, mais de ces entretiens intégralement filmés et disponibles sur le site de l'INA (ina.fr) : on a ainsi la possibilité d'écouter des expériences très diverses de la guerre comme on n'en a jamais eu l'occasion. Chaque personne parle en effet entre 2 et 3 heures.

UNE CATASTROPHE NUCLÉAIRE NOMMÉE BÉRYL

PAR LOUIS BULIDON, INGÉNIEUR CHIMISTE, ET RAYMOND SENÉ, PHYSICIEN NUCLÉAIRE



La France du général de Gaulle a procédé, le 1^{er} mai 1962 en Algérie, au cœur du Sahara dans le massif montagneux du Hoggar, au nord des sommets de l'Atakor, à deux pas de l'ermitage du père de Foucauld, à son second essai nucléaire souterrain. Il avait pour nom de code «Béryl» et pour parrains d'éminents représentants

de l'État français en la personne de Pierre Messmer, ministre de la Défense, et Gaston Palewski, ministre de la Recherche scientifique. La publicité de ce tir expérimental n'eut pas l'écho retentissant de celui du premier tir aérien de Reganne, deux ans plus tôt, salué par le cocorico enthousiaste du président de la République.



Soixante ans après la fin de la guerre, où est-ce qu'on en est en termes de récit, en termes de mémoire de ce conflit qui a engagé les forces vives des deux pays ?

Le récit collectif est très différent dans les deux pays, pour des raisons évidentes liées à la fin de la guerre, mais aussi à la manière dont les deux pays se sont construits après elle et après plus de cent ans de colonisation pour ce qui concerne l'Algérie. Si par récit collectif, on veut parler du discours officiel, tenu par les autorités politiques, on comprend bien qu'il est différent et aussi qu'il peut évoluer en fonction des circonstances politiques. Mais il peut aussi évoluer en fonction des connaissances historiques, d'une capacité nouvelle à s'ouvrir au point de vue de l'ancien camp adverse, etc. Là encore, la situation est différente dans les deux pays, où la recherche historique n'a pas avancé de la même manière ou dans les mêmes directions. Pour ce qui concerne la série documentaire, je l'ai écrite en y apportant les acquis de la recherche historique la plus récente. Tout ce qui y est dit par le commentaire vient de travaux historiques précis et j'ai aussi pu m'appuyer sur les conseils de plusieurs collègues consultés régulièrement au cours de l'écriture.

C'est par le biais de témoignages intimes aussi variés qu'inédits sur un conflit aux mille visages. Soixante ans après la signature des Accords d'Evian en mars 1962, y avait-il une urgence à récolter cette parole qui risque de s'effacer ?

L'urgence était absolue. Hélas, nous sommes même arrivés trop tard pour certaines personnes disparues de la Covid après avoir accepté de témoigner. Oui, c'est une urgence d'écouter ce que les derniers témoins de la colonisation et de la guerre ont à nous dire. Non pas pour nous donner des leçons, mais bien pour raconter leur expérience, nous parler d'un monde qui a disparu et que les gens qui ne sont pas historiens ont vraiment du mal à se représenter : une période d'avant le téléphone (et pas seulement le téléphone portable !), d'avant la télévision, par exemple !

Papa, qu'as-tu fait en Algérie ? : Pour étudier le silence familial qui entoure la guerre d'Algérie, vous avez sollicité d'anciens combattants, ainsi que leurs proches. Sont-ils nombreux à avoir été témoins ou même auteurs d'exactions ?





À cela au moins une bonne raison, le tir Béryl s'était transformé en catastrophe nucléaire.

La montagne, sous laquelle avait été placée la bombe dans son labyrinthe de galeries en profondeur, s'était ouverte sous l'effet de l'explosion et un nuage très radioactif s'en était échappé enveloppant sous sa chape de particules irradiantes les centaines de militaires et civils présents sur les lieux face à la montagne tragique du Tan-Affela.

Tous sans exception à des degrés divers furent touchés par les fuites de produits radioactifs. Les changements brutaux du régime des vents autour de ce massif montagneux ont fait en sorte qu'aucune direction géographique ne fût épargnée, même si dans l'heure qui a suivi le tir, le nuage le plus dangereux a pris la direction plein sud de la base-vie des installations militaires, atteignant ensuite les centres de culture des populations locales jusqu'à Tamanrasset et au-delà.

Tout cela sans compter les groupes isolés de Touaregs nomadisant dans ces territoires et à leur tour touchés par les retombées du nuage radioactif. Nous sommes encore quelques-uns, une poignée du contingent dont des scientifiques, à pouvoir témoigner sur l'ampleur de la catastrophe du tir Béryl dont les conséquences tant humaines qu'environnementales ont été ignorées par les responsables de l'État français jusqu'à la promulgation de la loi Morin en 2010 mais sans apporter, comme escomptée par les victimes, la réponse qui s'imposait à leurs souffrances.

La République a un devoir de mémoire et de reconnaissance à l'égard de ces

hommes appelés en service commandé ou civils engagés dans l'aventure du nucléaire français qui ont exposé vies et santé en participant à cette campagne d'essais dont le point d'orgue fut la montagne éclatée du tir Béryl. La dimension de ce désastre écologique se mesure au no man's land que la France a laissé dans son ancienne colonie, l'Algérie, autour de la montagne du Tan-Affela. Nous qui avions à peine plus de 20 ans à cette époque savions avant même d'y être envoyés quelle était la beauté extraordinaire et incomparable de ces horizons sahariens célébrés par l'ermite de l'Assekrem. Mais c'est bien au-delà du Hoggar que le sol algérien a été contaminé par les fuites radioactives de Béryl car nous pouvons témoigner de nos missions à Djanet près de la frontière libyenne, voire pour certains d'entre nous jusqu'au Niger, afin d'en expertiser la radioactivité après Béryl. Quel sort a été celui des populations sahariennes ainsi exposées à la radioactivité et qui s'en est soucié en France ? Monsieur le Président, au terme de nos vies, nous voulons dire que notre pays ne peut continuer à se soustraire à son devoir de mémoire et de réparation face aux conséquences de ces campagnes de tirs nucléaires et nous en sommes encore les témoins pour dénoncer sa passivité. L'Histoire, nous en sommes convaincus, rattrapera la France pour ce déni de justice.

Raymond Sené et Louis Bulidon sont d'anciens scientifiques du contingent en Algérie, témoins de l'essai du 1^{er} mai 1962.

L'armée française était une armée de masse constituée en majorité de conscrits, c'est-à-dire des appelés du contingent. Elle a massivement commis des violences contre les civils et les prisonniers dans le cadre de la guerre en Algérie. Mais la guerre a aussi été un kaléidoscope de situations avec des différences radicales d'un endroit à l'autre, d'une unité militaire à l'autre ou d'un moment à l'autre. Il est donc impossible de généraliser à tous les soldats les violences commises, mais j'ai pu affirmer, dans mon premier livre, le caractère massif de la torture et des exécutions sommaires. Si certains militaires n'y ont jamais été confrontés dans leur pratique quotidienne (ce qui est tout à fait possible), tous en ont entendu parler et la plupart y ont été confrontés ponctuellement.

Pourquoi les amnisties successives décidées par l'État français empêchent-elles à leur tour la parole ?

Je ne pense pas qu'elles empêchent la parole des anciens militaires. En revanche, elles rendent inutiles la parole des victimes pour déclencher des poursuites judiciaires, puisque l'amnistie interdit toute poursuite devant un tribunal pénal.

Existe-t-il une politique de la mémoire et une politique de l'histoire de la guerre d'Algérie en France ?

Il y a eu une politique publique sur le sujet de la guerre d'Algérie, oui, depuis 1962. Les amnisties en font partie, les dates de commémoration aussi. On peut aussi voir que la guerre est un sujet enseigné au lycée depuis les années 1980 et qu'aujourd'hui ses mémoires sont aussi un sujet en classe de terminale générale.

Selon vous, la France doit-elle reconnaître ses crimes de guerre et contre l'humanité commis en Algérie durant la colonisation (1830 -1962). Si oui, pourquoi ?

Il me paraît important de regarder le passé en face et de l'assumer. Oui. Il me semble qu'un État se doit de faire ce mouvement et de s'en donner les moyens, en permettant que des recherches scientifiques soient faites pour sortir des discours

Tout le monde ne se revendique pas de la France de la «grandeur impériale», de même que tout le monde n'évoque pas la «sale guerre» : le choix des termes comme le choix des événements sont révélateurs des imaginaires politiques de ceux qui les emploient comme de l'électorat qu'ils veulent atteindre.

idéologiques ou de convenance, et documenter avec rigueur le passé. Une fois que les choses sont établies scientifiquement, il me semble important que les États sachent assumer les responsabilités politiques, y compris quand on parle d'événements ayant eu lieu il y a des décennies. Ces discours de responsabilité, cependant, sont toujours tenus au présent ; il faut se

demander à qui ils s'adressent et quel sens cela peut avoir aujourd'hui, ici et maintenant, de tenir tel ou tel discours.

Pourquoi l'instrumentalisation du passé colonial à des fins électorales et la déformation des faits relatifs à la guerre d'Algérie par certains candidats ?

Difficile de vous répondre rapidement, mais le passé est un des registres dans lesquels puisent traditionnellement les acteurs et actrices politiques, que ce soit en période électorale ou pas. Cette référence à tel événement plutôt qu'à tel autre est faite en fonction des options idéologiques de chacun. Tout le monde ne se revendique pas de la France de la «grandeur impériale», de même que tout le monde n'évoque pas la «sale guerre» : le choix des termes comme le choix des événements sont révélateurs des imaginaires politiques de ceux qui les emploient comme de l'électorat qu'ils veulent atteindre. Pour un volume collectif (Le Grand retournement chez Atlande), j'ai ainsi pu travailler sur les textes d'Eric Zemmour sur l'Algérie : on y perçoit bien à quel point l'image faussée qu'il donne de la période coloniale et de la lutte pour l'indépendance lui permet d'alimenter ses idées sur le caractère irréconciliable de l'islam et de la France.

Pensez-vous que cette histoire de la guerre d'Algérie sera évacuée un jour du débat politique français ?

L'histoire nous apprend qu'il y a des événements fondamentaux dans la manière dont se pensent les nations et qu'il y en a d'autres qui évoluent au gré du temps. Difficile de savoir comment va évoluer la France et si la manière dont elle se pensera à l'avenir comme nation aura autant besoin de la référence à la guerre d'Algérie ou à la colonisation qu'aujourd'hui.

Y. H.



LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

**EN ALGÉRIE, DE 2 500 À 3 000 HOMMES,
APPELÉS ET CADRES, ONT ÉTÉ ENVOYÉS**

EN MISSION DANS LES GROTTES



« Une arme chimique est une arme utilisant au moins un produit chimique toxique pour les êtres humains. Les agents de guerre chimique peuvent être des incapacitants (lacrymogènes ou irritants), des neutralisants psychiques ou physiques ou des substances létales.

En 1956, la République choisit donc d'utiliser l'arme chimique via le développement de multiples vecteurs de diffusion (grenades, chandelles, roquettes, bombes etc.), pour lutter contre les réduits souterrains. Une unité spécialisée est créée au 1er décembre 1956 : la batterie armes spéciales (BAS) du 411e régiment d'artillerie antiaérienne (411e RAA). Des appelés du contingent gagnent l'Algérie pour mener cette guerre «spéciale». Les attributions de cette unité sont de mener des expérimentations opérationnelles, de mettre en œuvre des procédés testés et de procéder à l'instruction des autres unités pour généraliser l'emploi des armes dites «spéciales». ..

Dès le départ, la BAS est appelée à faire école au sein de l'ensemble des formations de l'armée de Terre dont celles du génie. Les sections de grottes connaissent un développement impressionnant couvrant toute l'Algérie. Le total des opérations souterraines est encore aujourd'hui inconnu. »

Christophe Lafaye, Docteur en histoire, archiviste et chercheur associé au laboratoire LIR3S de l'université de Bourgogne et Pierre Mansat, Président de l'association Josette-et-Maurice-Audin, militant de la préfiguration de Citoyenneté et Archives, Lever les tabous sur l'utilisation de l'arme chimique pendant la guerre d'Algérie

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES



« ...Jean me tend une photographie en noir et blanc, où il pose à côté d'un camion, dans le désert de Tolga, avec un binôme de la section de grottes, aussi dénommée section armes spéciales. Ils portent une tunique claire et un masque à gaz, comme dans un vieux film de science-fiction. « On employait des gaz. C'était ça le "spécial" de notre section. Ça, fallait pas en parler. On fouillait la grotte, on la gazait et, si possible, on faisait sauter l'entrée.

— C'était quoi ces gaz ?

— J'en ai jamais su la composition. Ça se présentait en grenades ou en pots qui avaient la valeur de cinquante grenades. Comme des pots de confiture de 5 kilos.

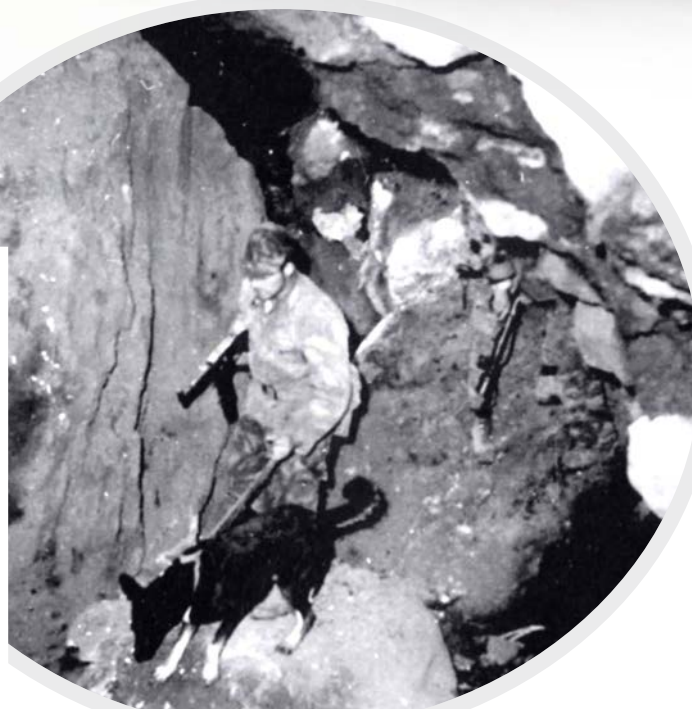
— Il y avait quelque chose marqué dessus ?

— Je me souviens pas.

— Le gaz, il avait une odeur ou une couleur ?

— L'odeur, c'est secondaire, on reste pas à le renifler. La couleur, j'ai pas souvenir. La première fois qu'on s'est servi de ce gaz, on s'est retrouvés avec des brûlures partout où on transpirait. On a protesté et on nous a fourni des protections étanches. Des tenues en caoutchouc butyle. On nous avait déjà fourni des masques à gaz.

Claire Billet, La guerre des grottes (extrait)



Evoquant une opération en 1959 à Tolga, à 150 kilomètres au sud-ouest de Batna (massif de l'Aurès), un ancien militaire, Jean Vidalenc, 85 ans, interrogé par Claire Billet dans son village du Cantal raconte ainsi avoir allumé un « pot de gaz » dans un réduit où il affrontait une unité de l'ALN. Le lendemain, « dix cadavres » ont été découverts. « On a gazé les Algériens », précise-t-il. L'épilogue meurtrier de l'opération ponctuelle mentionnée par Jean Vidalenc laisse entrevoir le bilan global de cette « guerre des grottes » qui demeure toutefois inconnu en raison de l'inaccessibilité des archives militaires françaises sur cet aspect du conflit. L'échelle de ces offensives se devine aussi au témoignage d'un autre militaire (présenté sous son seul prénom d'« Yves »), 86 ans, qui avoue avoir participé à 95 opérations à titre personnel.



LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES

Par LOUIS BULIDON*

LE GAZ DE COMBAT EN QUESTION



«En 1959, le général Challe voulant en finir avec les combattants de l'ALN, lança l'armée française dans une vaste offensive conduite d'Ouest en Est pour neutraliser toute résistance de la part des Algériens. À cette fin, il instrumentalisa des sections formées d'appelés du contingent pour déloger l'adversaire qui se servait de ces grottes comme refuges et caches d'armes.

Le général Challe utilisa des gaz de combat mis entre les mains de nos soldats avec l'intention d'asphyxier les hommes qui s'abritaient dans les grottes.»

Les combattants algériens ainsi piégés mouraient asphyxiés et leurs cadavres étaient emmurés faisant d'eux des disparus pour leurs familles.

**Louis Bulidon, Guerre d'Algérie, les gaz de combat en question, Club de Mediapart, 26 mars 2022. L. Bulidon est Ingénieur chimiste, retraité. Il est l'auteur « Les irradiés de Beryll » publié aux Editions Thaddée. Il y témoigne de son affectation en Algérie sur un site d'essais nucléaires dans le désert du Hoggar.*

LE DOSSIER EXPLOSIF QUI REMONTE
À LA SURFACE 65 ANS PLUS TARD

LA GUERRE DES GROTTES



Seule l'ouverture des archives classées encore secret-défense permettrait aux historiens de connaître et d'étudier la nature de ces gaz. Dans cette attente, il est utile de rappeler que la France à cette époque disposait à B2-Namous dans le Sahara près de la frontière marocaine d'un centre d'essais secret pour le développement de gaz toxiques.

PIERRE MESSMER, MINISTRE DE LA DÉFENSE, SE FÉLICITAIT DES AVANCÉES DE LA FRANCE DANS CE DOMAINE...

La France et son armée a exposé ses soldats, de jeunes appelés du contingent, à la manipulation de gaz de combat dont ils ont été les premières victimes et laissés dans la totale ignorance des séquelles qu'ils auraient à supporter plus tard. Comment ne pas faire un rapprochement entre l'exposition de nos soldats dans l'emploi de ces gaz de combat et une année plus tard la mobilisation de la troupe aux retombées radioactives des essais nucléaires conduits d'abord à l'air libre à Reg-gane puis dans des galeries dans la montagne d'In Ekker avec ses nombreux accidents et fuites radioactives.

Des anciens appelés témoignent encore aujourd'hui de leurs souffrances d'irradiés et de l'ingratitude dont ils ont fait l'objet de la part de l'Etat gaulliste alors même qu'ils ont été disant-ils utilisés comme des cobayes.

L'armée Française avec les gaz de combat a éliminé ses adversaires algériens en tant que militaires. Au Sahara elle a mis en danger la santé et la vie des populations des oasis ou nomadisant.

Comment ici ne pas revenir sur les propos de l'ancien ambassadeur de France en Algérie Xavier Driencourt parlant de la haine entretenue contre la France par le pouvoir algérien qui garde en mémoire contrairement aux présidents de la 5ème République les pratiques de terreur utilisées par l'armée française au nom de l'Algérie française contre les combattants algériens pour l'indépendance de leur pays.

Le contentieux de la France vis-à-vis de l'Algérie exige que toute la lumière soit faite sur l'utilisation des gaz de combat et la mise en danger de la santé des Sahariens dont les territoires ont été saccagés par les retombées des tirs nucléaires.

QUESTION DE CLAIRE BILLET

À **RAPHAELLE
BRANCHE**



Pourquoi le sujet des armes chimiques est-il important ? Il fait partie des éléments qui éclairent la nature de la guerre en Algérie et notamment son rapport au droit. Elle a été menée en dehors du droit de la guerre alors que la France avait signé des conventions internationales. Par exemple, le napalm était interdit mais largement utilisé. L'armée parle de « bidons spéciaux ». Tout le monde le sait, reste à en faire l'histoire. Peu de chercheuses et chercheurs connaissent l'usage des armes chimiques alors qu'il y a des conséquences importantes sur les combattants, les civils, l'environnement sans doute aussi. Faute d'accès aux sources, faute de travail scientifique, on prive les sociétés d'éléments de savoir mais aussi de la possibilité de demander des réparations ou de prendre des précautions s'il y a des dommages. Jusqu'à présent, la question a été ignorée.





8 MAI
1945

Loin d'Oradour-sur-Glane MAIS COMMANDITÉS DE PARIS

Nous proposons à nos lecteurs, à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, des extraits d'articles, des témoignages écrits et vidéos sur ces crimes qui marquent la mémoire collective des Algériens, que la France ne veut pas reconnaître, malgré des déclarations épisodiques (à l'occasion de visites ou d'échéances électorales) d'officiels français.

L'aviation et les navires de guerre stationnés sur les côtes de Béjaïa et de Jijel pilonnent les villages et les hameaux. Le général Weiss, chef de la cinquième région aérienne, a donné ordre de bombarder tous les rassemblements sur les routes. Le bateau-croiseur Duguay-Trouin s'acquitte consciencieusement de cette mission, en crachant le feu sur les crêtes des monts de Babor.

Le général de brigade Duval est le commandant des forces armées en Algérie. Il commande l'action sanglante de répression du 8 mai 1945 et des semaines suivantes dans le Nord-Constantinois. Il écrit au gouvernement : «Je vous ai donné la paix pour dix ans, à vous de vous en servir pour réconcilier les deux communautés.»

Dans une note, John Eric Maclean Carvell, consul général de Grande-Bretagne à Alger en 1945, écrit : «Je suis certain qu'autant de sang n'aurait pas coulé si les militaires français n'avaient pas été aussi impatients de perpétrer un massacre.»

Sétif, Ras El-Ma, Beni Azziz, El-Eulma, des douars entiers furent décimés, des villages incendiés, des dechras et des familles furent brûlées vives. Les légionnaires prenaient les nourrissons par les pieds, les faisaient tourner et les jetaient contre les parois de pierre où leurs chairs s'éparpillaient sur les rochers...

Mais, Oradour-sur-Glane, on en commet un tous les jours en Algérie ! écrit un appelé à ses parents.

La guerre d'Algérie a commencé à Sétif, écrit Mohamed Harbi, dans Le Monde diplomatique de mai 2005.

C'est ce que vous lirez.

POLITIS-EL MOUDJAHID

Sétif, MARDI 8 MAI 1945



Saâl Bouzid, 22 ans, gisait mourant par-devant le terrain qui sert actuellement d'assiette foncière au siège de la wilaya. Nous l'avons transporté jusqu'au docteur Mostefai... et puis... Cela se passait à 10 heures du matin. Le car de la gendarmerie ayant eu du retard était arrivé en fonçant en direction des manifestants fauchant les présents. Dès 8 heures du matin, une foule estimée aux environs de 10.000 personnes était rassemblée devant la mosquée de la gare. Puis elle entamait son élan rue des Etats-Unis pour se diriger vers le centre-ville, rue Georges Clémenceau... Pacifiques, dépités et désarmés, les paisibles manifestants scandaient des slogans de paix et de liberté. « Indépendance », « Libérez Messali Hadj », « L'Algérie est à nous ». Ils s'étaient donnés pour consigne de faire sortir pour la première fois le drapeau algérien. La riposte fut sanglante.

Pourtant, profitant du jour du marché hebdomadaire, ce 8 mai 1945, les organisateurs avaient rappelé aux paysans venus des villages de déposer tout ce qui pouvait être une arme (couteau, hâche, faux...). Derrière les drapeaux des alliés, c'étaient les écoliers et les jeunes scouts qui étaient au premier rang suivis des porteurs de la gerbe de fleurs, et les militants suivaient juste derrière pour éviter tout débordement de la masse paysanne.

A la vue d'un drapeau algérien vert et blanc, qui avait été déployé en cours de route, les policiers avaient jailli du barrage et avaient attaqué la foule pour s'emparer du drapeau. Un militant avait expliqué que le drapeau étant sacré, il est impossible de le remettre une fois sorti. Le maire socialiste de la ville supplie de ne pas tirer. Mais c'est à ce moment que tout dérape quand un inspecteur tire, tue celui qui portait ce drapeau à ce moment-là et deux coups de feu en soutien de la part d'Européens partent du café de France. Dans la panique provoquée par les premiers coups de feu, à d'autres fenêtres des Européens tirent à leur tour sur la foule.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DÉCRÈTE LE 8 MAI «JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE»



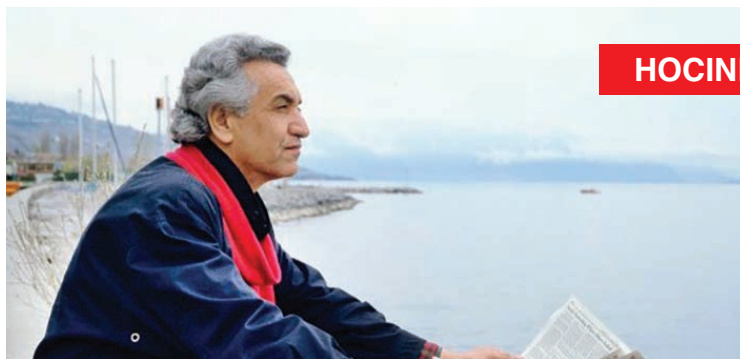
"C'est parce que notre Histoire demeurera toujours au premier plan des préoccupations de l'Algérie nouvelle et de celles de sa jeunesse, une Histoire que nous ne saurions, en aucun cas, omettre dans nos relations étrangères, j'ai pris, à cette occasion, la décision d'instituer le 8 mai de chaque année, Journée nationale de la Mémoire, de même que j'ai donné des instructions pour le lancement d'une chaîne de télévision nationale spécialisée en Histoire, qui constituera un support pour le système éducatif dans l'enseignement de cette matière que nous voulons maintenir vivace pour toutes les générations. "



8 MAI
1945



ILS RACONTENT LE 8 MAI 1945



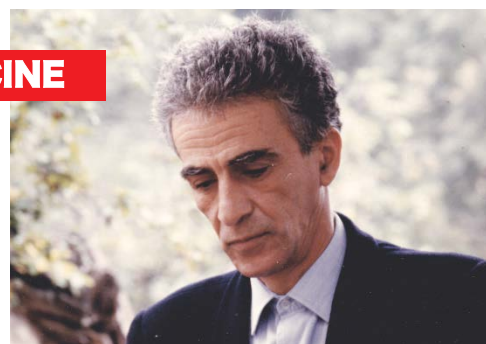
HOCINE AIT AHMED



<https://fb.watch/cowKMV9GYs/>

KATEB YACINE

« Je suis né d'une mère folle très géniale. Elle était généreuse, simple, et des perles coulaient de ses lèvres. Je les ai recueillies sans savoir leur valeur. Après le massacre, je l'ai vue devenir folle. Elle, la source de tout. Elle se jetait dans le feu, partout où il y avait du feu. Ses jambes, ses bras, sa tête, n'étaient que brûlures. J'ai vécu ça, et je me suis lancé tout droit dans la folie d'un amour, impossible pour une cousine déjà mariée. »



KATEB YACINE, LYCÉEN À SÉTIF, FUTUR ÉCRIVAIN :

« C'est en 1945 que mon humanitarisme fut confronté pour la première fois au plus atroce des spectacles. J'avais vingt ans. Le choc que je ressentis devant l'impitoyable boucherie qui provoqua la mort de plusieurs milliers de musulmans, je ne l'ai jamais oublié. Là se cimente mon nationalisme. « Je témoigne que la manifestation du 8 mai était pacifique. En organisant une manifestation qui se voulait pacifique, on a été pris par surprise. Les dirigeants n'avaient pas prévu de réactions. Cela s'est terminé par des dizaines de milliers de victimes. À Guelma, ma mère a perdu la mémoire... On voyait des cadavres partout, dans toutes les rues. La répression était aveugle ; c'était un grand massacre. » »



8 mai 1945. Les carillons sonnent en Europe. Les places publiques sont à la fête. Le nazisme est défait et le « monde civilisé » se glace devant ces camps de concentration libérés, démantelés. Plus tard, Ouradour-sur-Glane, un village français dont la population a été massacrée par une division de SS, sera transformé en musée et lieu de pèlerinage pour ne « jamais oublier », pour que plus jamais l'Europe n'enfante des monstres. « Mais, Ouradour-sur-Glane, on en fait un tous les jours en Algérie ! » confie un militaire dans une lettre à un de ses proches en cet été 45.

8 mai 1945. L'aviation et les navires de guerre stationnés sur les côtes de Béjaïa et de Jijel pilonnent les villages et les hameaux. Le général Weiss, chef de la cinquième région aérienne, a donné ordre de bombarder tous les rassemblements sur les routes. Le bateau-croiseur Duguay-Trouin s'acquitte consciencieusement de cette mission en crachant le feu sur les crêtes des monts de Babor. Des dizaines de milliers de morts.



**JOHN ERIC
MACLEAN
CARVELL,
CONSUL GÉNÉRAL
DE GRANDE-
BRETAGNE
À ALGER EN 1945**

"Je suis certain qu'autant de sang n'aurait pas coulé si les militaires français n'avaient pas été aussi impatients de perpétrer un massacre", écrit le diplomate britannique, relevant que l'aviation fut mise à contribution et les navires de guerre stationnés sur les côtes de Bejaia et Jijel pilonnèrent villages et douars "sans distinction", les détruisant entièrement.



SPECIAL MASSACRES DU 8 MAI 1945 DOCUMENTAIRE PRODUCTION APS

<https://www.youtube.com/watch?v=7raCwXuat1l>



Guelma, **MARDI 8 MAI 1945**

A Guelma, à 16 heures, un rassemblement s'était organisé hors de la ville. Les militants des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML) attendaient, en fait, les instructions venant de Annaba. A 17 heures le cortège s'était ébranlé avec les pancartes célébrant la victoire des alliés ainsi que leurs drapeaux entourant un drapeau algérien. Arrivé à l'actuelle rue du 8 mai, le cortège avait été arrêté par le sous préfet Achiary. Il ne restait plus que 500 mètres pour atteindre le monument aux morts. Le sous préfet, Achiary - futur chef de l'OAS créé à Madrid en 1961 -, hors de lui avait

intimé l'ordre de jeter les pancartes, drapeaux et banderoles. Un socialiste nommé Fauqueux avait râlé auprès du sous préfet : « Monsieur le sous préfet est ce qu'il y a ici la France ou pas ? ». C'est alors, comme un coup de fouet, Achiary saisit le revolver dont il s'est armé, entre dans la foule droit sur le porte drapeau et tire. Son escorte ouvre le feu sur le cortège qui s'enfuit, découvrant dans son reflux le corps du jeune Boumaza. A Guelma ce jour-là il y a déjà 4 Algériens tués, mais aucun Européen.

Kherrata, MARDI 8 MAI 1945

C'est aussi mardi jour de marché, et il n'y a pas de défilé prévu pour la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce 8 mai, dans ce gros village tranquille, situé au pied d'une chaîne montagneuse, à quelques dizaines de kilomètres de la Méditerranée. En fin de matinée on y apprend les tueries policières de Sétif. Les nouvelles se répandent vite parmi la population de Kherrata. Les Européens prennent peur, l'administrateur colonial leur distribue des armes et ils se planquent dans une forteresse. Tandis qu'on donne l'ordre au crieur public d'annoncer le couvre-feu, celui-ci au contraire parcourt tous les villages à l'entour en appelant la population musulmane à se rassembler à Kherrata. Ce sont 10.000 personnes qui vont arriver durant la nuit à Kherrata. Dès l'aube du 9 mai, une grande agitation règne au centre de Kherrata grouillant de monde. Les Musulmans sachant que les Européens étaient armés, et prêts à les tuer, se sont rassemblés pour envisager comment se défendre. Certains ont coupé les lignes téléphoniques, et d'autres ont cherché des armes au tribunal et dans trois maisons, qui furent incendiées. L'administrateur colonial et le juge de paix furent tués. Les 500 Européens qui étaient dans la forteresse tirèrent alors sur la foule déchaînée qui traversait le village avec des drapeaux algériens, tandis qu'on entendait les « you-you » des femmes. Vers midi, les automitrailleuses de l'armée française se mettent à tirer de loin sur les populations de Kherrata et des villages avoisinants, suivi de près par les tirs impressionnants du bateau-croiseur Duguay-Trouin sur les crêtes des monts de Babor, et l'après-midi c'est l'aviation qui bombardait les environs. Bombardements, tirs nourris et fusillades firent que plusieurs milliers d'Algériens furent massacrés. Vers 10 heures du soir, la légion étrangère franchissait les gorges et arrivait au village complètement vidé de ses habitants musulmans. De Sétif, la répression sanglante s'est généralisée. Elle allait toucher tout le pays durant tout le mois de mai. L'Algérie s'embrasait sous les feux brûlants du

printemps 1945. Le général Weiss, chef de la cinquième région aérienne, avait ordonné le 13 mai le bombardement de tous rassemblements des indigènes sur les routes et à proximité des villages. Sétif, Ras El Ma, Beni Azziz, El Eulma, des douars entiers furent décimés, des villages incendiés, des dechras et des familles furent brûlées vives. Les légionnaires prenaient les nourrissons par les pieds, les faisaient tourner et les jetaient contre les parois de pierre où leurs chairs s'éparpillaient sur les rochers... L'armée française avait planifié l'extermination de milliers d'Algériens. Pour mettre à exécution leur dessein les soldats français avaient procédé au regroupement de toutes les populations avoisinant les côtes-est de Béjaïa à Bordj Mira en passant par Darguina, Souk El-Tenine et Aokas. Toutes les populations de ces régions étaient forcées de se regrouper sur les plages de Melbou. L'occupant n'avait en tête que la liquidation physique de tout ce beau monde. Des soldats armés faisaient le porte-à-porte à travers la ville de Sétif et certaines régions environnantes, et obligeaient hommes, femmes et enfants à sortir pour monter dans des camions. Dès lors, des camions de type GMC continuaient à charger toute personne qui se trouvait sur leur passage. Le convoi prenait la direction de Kherrata. Les habitants de cette autre ville historique n'allaient pas échapper à l'embarquement qui les menait avec leurs autres concitoyens de Sétif, vers le camion de la mort. Les milliers d'Algériens furent déchargés depuis les bennes des camions au fond des gorges de Kherrata. L'horreur n'était pas terminée pour ces pauvres « bougnouls » comme aimaient les surnommer les colons français. Des hélicoptères dénommés « Bananes » survolaient les lieux du massacre pour achever les blessés. Une véritable boucherie humaine allait permettre, plus tard, aux oiseaux charognards d'investir les lieux.

https://www.setif.com/Massacres_8_Mai_1945.html

**ABDELMADJID
TEBBONE,**
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :



« Parachever l'appellation des agglomérations et quartiers des villes des noms des martyrs de la résistance populaire et de la glorieuse Guerre de libération, et élargir la restauration des monuments historiques pour témoigner, au fil des générations, du lourd tribut que notre peuple a payé pour faire face à la barbarie de l'occupation coloniale et pouvoir vivre librement et dignement sur sa terre, fier de son passé duquel il s'inspire pour façonner son avenir dans une véritable démocratie et justice sociale. »



8 MAI 1945

LA LOI MARTIALE EST PROCLAMÉE, TOUTE CIRCULATION EST INTERDITE, LE COUVRE-FEU DÉCRÉTÉ, LES CHEFS NATIONALISTES ARRÊTÉS, DES SCOUTS ET CIVILS SOMMAIREMENT EXÉCUTÉS SUR SIMPLE SUSPICION. DES MECHTAS (LOCALITÉS DE 5.000 À 10.000 HABITANTS) SUSPECTÉES D'ABRITER DES INDÉPENDANTISTES SONT MITRAILLÉES PAR L'AVIATION ET INCENDIÉES. DES FEMMES, ENFANTS ET VIEILLARDS SONT TUÉS. EN QUINZE JOURS, VINGT OPÉRATIONS AÉRIENNES CONTRE LA POPULATION SERONT MENÉES : 44 MECHTAS DÉTRUITES, DES DOUARS (HAMEAUX ISOLÉS DE PLAINE OU DE MONTAGNE) ENTIÈREMENT RASÉS.



<https://paris-luttes.info/8-mai-1945-massacre-de-setif-003>

AVEC LA VENUE DE L'ÉTÉ, LA CHALEUR MONTE... ET L'ODEUR DE LA MORT. VERS GUELMA, FAUTE DE LES AVOIR TOUS ENTERRÉS ASSEZ PROFOND OU BRÛLÉS, TROP DE CADAVRES ONT ÉTÉ JETÉS DANS UN FOSSÉ, À PEINE RECOUVERTS D'UNE PELLETÉE DE TERRE. LES DÉBRIS HUMAINS SONT TRANSPORTÉS PAR CAMION. LE TRANSPORT EST EFFECTUÉ AVEC L'AIDE DE LA GENDARMERIE DE GUELMA PENDANT LA NUIT. C'EST AINSI QUE LES RESTES DES 500 MUSULMANS ONT ÉTÉ AMENÉS AU LIEU DIT « FONTAINE CHAUDE » ET BRÛLÉS DANS UN FOUR À CHAUX AVEC DES BRANCHES D'OLIVIERS.

**ABDELMADJID
TEBBOUNE,**
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



«La nation qui préserve son passé, se préserve elle-même, et accentue sa capacité de maturation de la conscience populaire pour faire échouer les manœuvres des courants et lobbies racistes de l'autre rive de la Méditerranée, et dont la mentalité d'antan a été enterrée irrévocablement par la volonté du peuple.»



8 MAI 1945



Le général de brigade Duval (1894-1955) est le commandant des forces armées en Algérie. Il commande l'action sanglante de répression du 8 mai 1945 et des semaines suivantes dans le Nord-Constantinois. Il bénéficiera d'une fin de carrière fulgurante : promu commandant supérieur des troupes en Tunisie en novembre 1945, général de division en 1946, commandant supérieur des troupes du Maroc en 1949, général de corps d'armée en 1951 et obtiendra la 5^e étoile en 1954.

Une médaille de reconnaissance de l'Algérie à 8 militants anticolonialistes qui ont soutenu la lutte de libération nationale (HENRI ALLEG, ANNE PREISSE, JANINE COHEN, SIMON BLUMENTAL, LUCIEN HANOUNE, JULES MOLINA, ET À TITRE POSTHUME À PAUL CABALLERO)

GILLES MANCERON,
HISTORIEN :



La formation d'une milice européenne armée par le sous-préfet de Guelma, André Achiary, juste avant le 8 mai, a joué un rôle prédominant dans la répression. C'est une réaction violente de la part des éléments les plus colonialistes, partisans du maintien du statu quo. Mais la police et l'armée ont, bien entendu, eu un rôle. On sait qu'il y a eu 102 victimes européennes. On a leur nom, leur âge, car seules ces victimes ont suscité l'intérêt des autorités de l'époque. Les autres morts étaient bons pour la fausse commune et un bon nombre de corps ont disparu dans un four à chaux de Héliopolis, près de Guelma. De multiples témoignages en attestent on fait disparaître les corps, jetés et brûlés dans les fours à chaux de Marcel Lavie, entrepreneur et conseiller général.

Algérie 8 mai 1945 Sétif Guelma Kherrata, documentaire



1 165 morts algériens selon les autorités coloniales, 8 000 morts selon le travail de C.-R. Ageron, 17 000 morts selon des rapports américains, plus de 45 000 morts selon la mémoire algérienne. Le rapport de la commission Tubert, général de gendarmerie enquêtant sur les événements dès le 25 mai 1945 a été caché, les exemplaires ont été mis au pilon. Le rapport d'une commission dont le travail a été stoppé sur ordre du GPRF a été rendu public par la Ligue des droits de l'homme en 2005 et est consultable à partir de leur site. En novembre 1945, des arrestations liées aux émeutes ont encore lieu - environ 4.000 - et des condamnations à mort et exécutions sont prononcées. Le général Duval écrit au gouvernement colonial: "Je vous ai donné la paix pour dix ans, à vous de vous en servir pour réconcilier les deux communautés".



8 MAI 1945



Le 8 mai 1945 constitue la fin de la Seconde Guerre mondiale meurtrière. Elle s'est traduite par la capitulation de l'Allemagne nazie et la victoire des forces alliées.

Ainsi, fut signé le 7 mai 1945 à Reims l'acte de reddition. Il sera paraphé le 8 mai 1945 à Berlin.

Cet acte juridique historique implique non seulement la fin des hostilités, mais également le dépôt des armes par les Allemands.

Par Ahmed LAGRAA





Ce 8 mai 1945 constitue une date marquante de l'histoire de l'Algérie combattante. Plusieurs raisons historiques à cela :

- 1) les Algériens ont participé à la libération au côté des Européens en général et des Français en particulier.
- 2) les Algériens fêtaient à leur côté la victoire sur le nazisme à laquelle, ils ont participé en irriguant de leur sang les champs de bataille en Europe.
- 3) l'anticolonialisme affiché par les Américains lors de leur débarquement en Algérie en 1942.
- 4) la forte présence d'Algériens enrôlés dans l'armée française.
- 5) les Algériens pensaient que la France allait suivre l'exemple de la Grande Bretagne, puisque après la deuxième guerre mondiale, elle accepte de se retirer de ses colonies. D'ailleurs, ce troisième élément fut le motif fondamental qui décida de la manifestation du 1er mai 1945 à Alger, convaincus légitimement du droit à l'indépendance et à l'autodétermination des peuples à disposer de leur propre existence.

La répression atroce le 1er mai 1945 qui s'en suivie verra une irréversible montée de la tension, prélude huit jours plus tard aux manifestations du 8 mai 1945.

Pour utile information, les militants clandestins du PPA ont manifesté pacifiquement à Alger, Oran et Blida pour revendiquer l'indépendance, drapeau en tête, Mohamed Belouizdad, Ahmed Bouda, Hocine Asselah, Mohamed Abdoun, Taleb Mohamed, Mourad Didouche, Zoubir Bouadjadj. On décompte quatre martyrs à la rue d'Isly, actuellement rue Larbi Benmehidi: Ghazali Belhaffaf, Abdelkader Kadi, Ahmed Boughlamallah, Abdelkader Ziar.

77 ans après, les massacres du 8 mai 1945 restent encore vivaces dans la mémoire de cette génération.

L'histoire décompte le nombre des martyrs à 45.000. Pour d'autres, les victimes de ces massacres atteignent les 80.000 puisque toutes n'ont pu être identifiées car la majorité a été enterrée sans sépulture, entassées dans des fosses communes. Ces charniers posaient une énorme question. La seule issue, c'est de faire disparaître les dépouilles mortelles. C'est ainsi que le choix s'est porté : c'est de les brûler dans les fours à chaux. C'est ainsi que le four crématoire «Lavie» est devenu célèbre. L'odeur était insupportable sur des kilomètres. Il m'est difficile de supporter la description des atrocités commises lors de ces massacres.

A Sétif, la manifestation du côté Algériens dégénère en un affrontement sanglant à la suite de la mort du scout algérien de 22 ans, abattu par un policier, Bouzid Saâl, celui-ci ayant refusé d'abandonner l'emblème national. La mort de ce premier martyr va déclencher des émeutes meurtrières. Ces affrontements vont aboutir à 103 morts européens et des milliers de martyrs algériens à la suite de la répression brutale des autorités coloniales françaises appuyées par des milices de colons.

Ces événements meurtriers vont initier à leur tour des soulèvements particulièrement à Guelma et Kherrata.

Le 8 mai 1945, le peuple algérien espérait sincèrement accéder à la liberté, ce jour où les peuples d'Europe ont vécu les affres de la guerre. Ces peuples se sont promis un monde meilleur, un avenir de paix, de justice et de liberté. Auparavant déjà, le débarquement américain en Algérie avait amené un changement d'atmosphère évident. En effet, au moment de ce débarquement, les responsables américains ont fait la promesse de soutenir l'indépendance des pays magrébins.

Mais de ce côté de la Méditerranée, ce 8 mai 1945 en Algérie, pour Sétif, Guelma, Kherrata et dans d'autres villes, il en fut autrement. Une répression aveugle et barbare s'abat sur les manifestants algériens qui croyaient réclamer à juste titre, la liberté et vivre lié à la joie et la liesse populaire du peuple français en ce jour mémorable. Mais ce qui était possible pour les uns, ne l'était pas systématiquement pour les autres. Les Français, en métropole se réjouissaient de la libération du joug de l'occupation et de l'effritement du régime nazie, grâce à une participation active de la jeunesse algérienne, mobilisée en masse pour défendre la France. Incontestablement, les Algériens ont contribué en déversant leur sang sur le sol français à la défaite du fascisme.

En Algérie, l'ordre était donné d'écraser dans le sang, toute manifestation ou velléité d'indépendance ou de liberté. Des milliers d'Algériens, à Sétif, à Guelma à Kherrata et ailleurs, tombent sous le feu nourri des soldats français : le bain de sang du 8 mai 1945.

La répression coloniale est sans merci et des arrestations massives sont opérées. Citons les cas de si Mohamed Saïd Mazouzi : il moisira dans les geôles coloniales jusqu'à l'indépendance ou celui de si Larbi Boukna de Jijel. Il fut condamné à perpétuité en juin 1945 et incarcéré à la prison de Constantine pour avoir participé aux événements douloureux du 8 mai 1945. Transféré ensuite à El Harrach, si Larbi ne retrouva la liberté qu'en 1962. Il décéda en 1994 à Delly Ibrahim où il s'était installé à l'indépendance.

Par contre, des administrateurs coloniaux comme le Sous-Préfet de la Kalama romaine (Guelma), Jacques Achiarny fit une brillante carrière coloniale jusqu'en 1962 et finit dans les rangs de l'OAS.

En fait, toute l'histoire de l'Algérie constitue une perpétuelle résistance aux envahisseurs de tous bords. La seule période de paix éphémère fut l'étape entre 1962 et 1990 qui va s'ouvrir sur la décennie noire.

On raconte que devant la poussée allemande, les Français, soldats compris, embarquèrent à Dunkerque pour rejoindre l'Angleterre. Les Français refusèrent d'embarquer les soldats indigènes d'Afrique du Nord leur rétorquant qu'ils étaient là pour défendre la France.



L'ALGÉRIE, «UN ÉTAT PUISSANT QUI S'EST IMPOSÉ DANS TOUS LES DOMAINES AVANT L'OCCUPATION FRANÇAISE»

«L'Algérie était, avant l'occupation française, un État puissant qui jouissait d'une notoriété aux plans politique, militaire et culturel et qui s'imposait dans tous les domaines, contrairement aux idées erronées prônées par certaines voix hostiles à notre pays qui prétendent que la France a fondé l'État algérien». Le Dey d'Alger, Baba Hassen avait durant la période allant de 1792 à 1798, prêté aide à la France, en situation socio-économique difficile, après sa révolution pour la proclamation de la première République, au moment où la plupart des pays européens lui ont tourné le dos. Le document de la reconnaissance de la République française par l'Algérie est disponible actuellement au niveau des Nations unies. Comment un pays qui n'existe pas historiquement- comme le prétendent certains hommes politiques et penseurs français- peut-il reconnaître le nouveau régime français».



La soldatesque française matraquera également les mains des harkis qui cherchèrent à s'accrocher aux véhicules militaires lors du repli français en 1962. On les a désarmés à leur insu. De même qu'il convient de se souvenir des militaires algériens, engagés dans l'armée française, après la libération de la France, ils furent envoyés en Indochine pour aider au maintien de l'ordre colonial français dans cette partie du monde. Ceux, qui ont eu la chance de ne pas «crever» dans cette lointaine contrée, reconnaissent la résistance farouche des peuples indochinois au colonialisme et notamment l'héroïque peuple vietnamien. Cela a été une superbe occasion pour prendre conscience. Ceux qui s'étaient faits prisonniers, ce fut pour eux une véritable école de la Révolution. A leur retour au pays, ils ont rejoint le maquis algérien et nombreux sont tombés glorieusement aux champs d'honneur.

Les vainqueurs du nazisme réunis à San Francisco, en ce mois de mai 1945, ont voté dans une allégresse indescriptible, une charte qui donna naissance à l'Organisation des Nations Unies, consacrant dans son contenu, la liberté de tous peuples de la planète, délivrée à jamais du fascisme et de la tyrannie.

Comme indiqué plus haut ces événements du 8 mai 1945 durement réprimés par l'occupant colonial entraîneront dans leur sillage :

- la dissolution des Amis du Manifeste et de la Liberté,
- l'arrestation de tous les Chefs qu'une amnistie libèrera en 1946

Il faut souligner qu'en ce 8 mai 1945, la France a raté l'occasion historique d'une décolonisation, et éviter aux deux peuples, français et algérien, les dures épreuves meurtrières qu'ils ont traversées et probablement permis aux pieds noirs de demeurer en Algérie à l'instar de la Nouvelle Calédonie où la communauté européenne est ancrée à jamais dans l'île. La seconde chance ratée fut celle de 1962 avec l'entrée de l'OAS dans le conflit qui précipita le départ définitif de la communauté européenne. En effet, un socle juridique constitué par la déclaration du 1er novembre 1954 et les accords d'Évian garantissaient aux «pieds noirs» de demeurer en Algérie avec le choix de la citoyenneté algérienne dans les trois années qui suivent l'indépendance.

A. L.





Par MOHAMMED HARBI

La guerre d'Algérie

A COMMENCÉ À SÉTIF

Le 8 mai 1945, tandis que la France fêtait la victoire, son armée massacrait des milliers d'Algériens à Sétif et à Guelma. Ce traumatisme radicalisera irrévérablement le mouvement national.

Désignés par euphémisme sous l'appellation d'« événements » ou de « troubles du Nord constantinois », les massacres du 8 mai 1945 dans les régions de Sétif et de Guelma sont considérés rétrospectivement comme le début de la guerre algérienne d'indépendance. Cet épisode appartient aux lignes de clivage liées à la conquête coloniale.

La vie politique de l'Algérie, plus distincte de celle de la France au fur et à mesure que s'affirme un mouvement national, a été dominée par les déchirements résultant de cette situation. Chaque fois que Paris s'est trouvé engagé dans une guerre, en 1871, en 1914 et en 1940, l'espoir de mettre à profit la conjoncture pour réformer le système colonial ou libérer l'Algérie s'est emparé des militants. Si, en 1871 en Kabylie et dans l'Est algérien et en 1916 dans les Aurès, l'insurrection était au programme, il n'en allait pas de même en mai 1945. Cette idée a sans doute agité les esprits, mais aucune preuve n'a pu en être avancée, malgré certaines allégations.

1871 en Kabylie et dans l'Est algérien et en 1916 dans les Aurès, l'insurrection était au programme, il n'en allait pas de même en mai 1945. Cette idée a sans doute agité les esprits, mais aucune preuve n'a pu en être avancée, malgré certaines allégations.

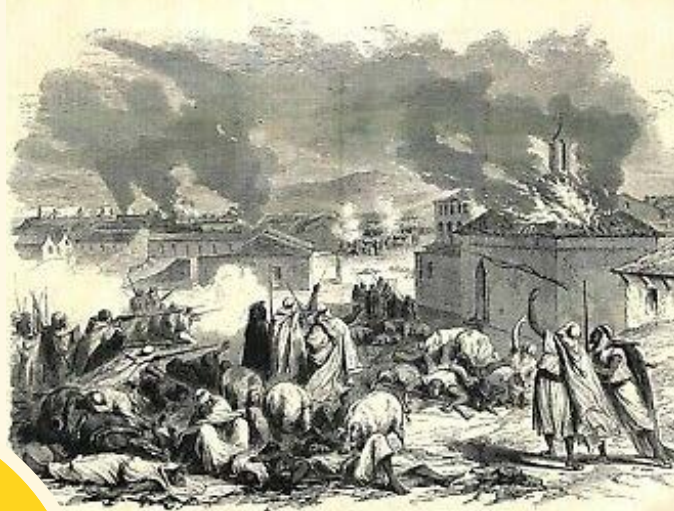
La défaite de la France en juin 1940 a modifié les données du conflit entre la colonisation et les nationalistes algériens. Le monde colonial, qui s'était senti menacé par le Front populaire – lequel avait pourtant, sous sa pression, renoncé à ses projets sur l'Algérie –, accueille avec enthousiasme le pétainisme, et avec lui le sort fait aux juifs, aux francs-maçons et aux communistes.

Avec le débarquement américain, le climat se modifie. Les nationalistes prennent au mot l'idéologie anticolonialiste de la Charte de l'Atlantique (12 août 1942) et s'efforcent de dépasser leurs divergences. Le courant assimilationniste se désagrège. Aux partisans d'un soutien inconditionnel à l'effort de guerre allié, rassemblés autour du Parti communiste algérien et des « Amis de la démocratie », s'opposent tous ceux qui, tel le chef charismatique du Parti du peuple algérien (PPA), Messali Hadj, ne sont pas prêts à sacrifier les intérêts de l'Algérie colonisée sur l'autel de la lutte antifasciste.

Vient se joindre à eux un des représentants les plus prestigieux de la scène politique : Ferhat Abbas. L'homme qui, en 1936, considérait la patrie algérienne comme un mythe se prononce pour « une République autonome fédérée à une République française rénovée, anticoloniale et anti-impérialiste », tout en affirmant ne rien renier de sa culture française et occidentale.

Avant d'en arriver là, Ferhat Abbas avait envoyé aux autorités françaises, depuis l'accession au pouvoir de Pétain, des mémorandums qui restèrent sans réponse. En désespoir de cause, il transmet aux Américains un texte signé par 28 élus et conseillers financiers, qui devient le 10 février 1943, avec le soutien du PPA et des oulémas, le Manifeste du peuple algérien.

Alors, l'histoire s'accélère. Les gouvernants français continuent à se méprendre sur leur capacité à maîtriser l'évolution. De Gaulle n'a pas compris l'authenticité des poussées nationalistes dans les colonies. Contrairement à ce qui a été dit, son discours de Brazzaville, le 30 janvier 1944, n'annonce aucune politique d'émancipation, d'autonomie (même interne). « Cette incompréhension se manifeste au grand jour avec l'ordonnance du 7 mars 1944 qui, reprenant le projet Blum-Violette de 1936, accorde la citoyenneté française à 65 000 personnes environ et porte à deux cinquièmes la proportion des Algériens dans les assemblées locales », écrit Pierre Mendès France à André Nouschi (1). Trop peu et trop tard : ces miniréformes ne touchent ni à la domination française ni à la prépondérance des colons, et l'on



reste toujours dans une logique où c'est la France qui accorde des droits...

L'ouverture de vraies discussions avec les nationalistes s'imposait. Mais Paris ne les considère pas comme des interlocuteurs. Leur riposte à l'ordonnance du 7 mars intervient le 14 : à la suite d'échanges de vues entre Messali Hadj pour les indépendantistes du PPA, Cheikh Bachir El Ibrahimy pour les oulémas et Ferhat Abbas pour les autonomistes, l'unité des nationalistes se réalise au sein d'un nouveau mouvement, les Amis du Manifeste et de la liberté (AML). Le PPA s'y intègre en gardant son autonomie. Plus rompus aux techniques de la politique moderne et à l'instrumentalisation de l'imaginaire islamique, ses militants orientent leur action vers une délégitimation du pouvoir colonial. La jeunesse urbaine leur emboîte le pas. Partout, les signes de désobéissance se multiplient. Les antagonismes se durcissent. La colonie européenne et les juifs autochtones prennent peur et s'agitent.

Au mois de mai 1945, lors du congrès des AML, les élites plébéiennes du PPA affirmeront leur suprématie. Le programme initial convenu entre les chefs de file du nationalisme – la revendication d'un Etat autonome fédéré à la France – sera rangé au magasin des accessoires. La majorité optera pour un Etat séparé de la France et uni aux autres pays du Maghreb et proclamera Messali Hadj « leader incontesté du peuple algérien ». L'administration s'affolera et fera pression sur Ferhat Abbas pour qu'il se dissocie de ses partenaires.

Cette confrontation s'était préparée dès avril. Les dirigeants du PPA – et plus précisément les activistes, avec à leur tête le Dr Mohamed Lamine Debaghine – sont séduits par la perspective d'une insurrection, espérant que le réveil du millénarisme et l'appel au djihad favoriseront le succès de leur entreprise. Mais leur projet irréaliste avorte. Dans le camp colonial, où l'on craint de voir les Algériens rejeter les « Européens » à la mer, le complot mis au point par la haute administration, à l'instigation de Pierre-René Gazagne, haut fonctionnaire du Gouvernement général, pour décapiter les AML et le PPA prend jour après jour de la consistance.

L'enlèvement de Messali Hadj et sa déportation à Brazzaville, le 25 avril 1945, après les incidents de Reibell, où il est assigné à résidence, préparent l'incendie. La crainte d'une intervention américaine à la faveur de démonstrations de force nationalistes hantait certains, dont l'islamologue Augustin Berque (2). Exaspéré par le coup de force contre son leader, le PPA fait de la libération de Messali Hadj un objectif majeur et décide de défiler à part le 1er mai, avec ses propres mots d'ordre, ceux de la CGT et des PC français et algérien restant muets sur la question nationale. A Oran et à Alger, la police et des Européens tirent sur le cortège nationaliste. Il y a des morts, des blessés, de nombreuses arrestations, mais la mobilisation continue.

Le 8 mai, le Nord constantinois, délimité par les villes de Bougie, Sétif, Bône et Souk-Ahras et quadrillé par l'armée, s'approprie, à l'appel des AML et du PPA, à célébrer la victoire des al-

Le bilan des « événements » prêté d'autant plus à contestation que le gouvernement français a mis un terme à la commission d'enquête présidée par le général Tubert et accordé l'impunité aux tueurs.

liés. Les consignes sont claires : rappeler à la France et à ses alliés les revendications nationalistes, et ce par des manifestations pacifiques. Aucun ordre n'avait été donné en vue d'une insurrection. On ne comprendrait pas sans cela la limitation des événements aux régions de Sétif et de Guelma. Dès lors, pourquoi les émeutes et pourquoi les massacres ?

La guerre a indéniablement suscité des espoirs dans le renversement de l'ordre colonial. L'évolution internationale les conforte. Les nationalistes, PPA en tête, cherchent à précipiter les événements. De la dénonciation de la misère et de la corruption à la défense de l'islam, tout est mis en œuvre pour mobiliser. « Le seul môle commun à toutes les couches sociales reste (...) le djihad, compris comme arme de guerre civile plus que religieuse. Ce cri provoque une terreur sacrée qui se mue en énergie guerrière », écrit l'historienne Annie Rey-Goldzeiguer (3). La maturité politique n'était pas au rendez-vous chez les ruraux, qui ne suivaient que leurs impulsions.

Chez les Européens, une peur réelle succède à l'angoisse diffuse. Malgré les changements, l'égalité avec les Algériens leur reste insupportable. Il leur faut coûte que coûte écarter cette alternative. Même la pâle menace de l'ordonnance du 7 mars 1944 les effraie. Leur seule réponse, c'est l'appel à la constitution de milices et à la répression. Ils trouvent une écoute chez Pierre-René Gazagne, chez le préfet de Constantine Lestrade Carbonnel et le sous-préfet de Guelma André Achiary, qui s'assignent pour but de « crever l'abcès ».

A Sétif, la violence commence lorsque les policiers veulent se saisir du drapeau du PPA, devenu depuis le drapeau algérien, et des banderoles réclamant la libération de Messali Hadj et l'indépendance. Elle s'étend au monde rural, où l'on assiste à une levée en masse des tribus. A Guelma, les arrestations et l'action des milices déclenchent les événements, incitant à la vengeance contre les colons des environs. Les civils européens et la police se livrent à des exécutions massives et à des représailles collectives. Pour empêcher toute enquête, ils rouvrent les charniers et incinèrent

les cadavres dans les fours à chaux d'Héliopolis. Quant à l'armée, son action a fait dire à un spécialiste, Jean-Charles Jauffret, que son intervention « se rapproche plus des opérations de guerre en Europe que des guerres coloniales traditionnelles (4) ». Dans la région de Bougie, 15 000 femmes et enfants doivent s'agenouiller avant d'assister à une prise d'armes.

Le bilan des « événements » prêté d'autant plus à contestation que le gouvernement français a mis un terme à la commission d'enquête présidée par le général Tubert et accordé l'impunité aux tueurs.

Si on connaît le chiffre des victimes européennes, celui des victimes algériennes recèle bien des zones d'ombre. Les historiens algériens (5) continuent légitimement à polémiquer sur leur nombre. Les données fournies par les autorités françaises n'entraînent pas l'adhésion. En attendant des recherches impartiales (6), convenons avec Annie Rey-Goldzeiguer que, pour les 102 morts européens, il y eut des milliers de morts algériens.

Les conséquences du séisme sont multiples. Le compromis tant recherché entre le peuple algérien et la colonie européenne apparaîtrait désormais comme un vœu pieux.

En France, les forces politiques issues de la Résistance se laissent investir par le parti colonial. « Je vous ai donné la paix pour dix ans ; si la France ne fait rien, tout recommencera en pire et probablement de façon irrémédiable », avait averti le général Duval, maître d'œuvre de la répression. Le PCF – qui a qualifié les chefs nationalistes de « provocateurs à gages hitlériens » et demandé que « les meneurs soient passés par les armes » – sera, malgré son revirement ultérieur et sa lutte pour l'amnistie, considéré comme favorable à la colonisation. En Algérie, après la dissolution des AML le 14 mai, les autonomistes et les oulémas accusent le PPA d'avoir joué les apprentis sorciers et mettent fin à l'union du camp nationaliste. Les activistes du PPA imposent à leurs dirigeants la création d'une organisation paramilitaire à l'échelle nationale. Le 1er novembre 1954, on les retrouvera à la tête d'un Front de libération nationale. La guerre d'Algérie a bel et bien commencé à Sétif le 8 mai 1945.

Mohammed Harbi

Le Monde diplomatique, mai 2005

Historien, auteur, avec Benjamin Stora, de *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Robert Laffont, Paris, 2004.

Pour empêcher toute enquête, ils rouvrent les charniers et incinèrent les cadavres dans les fours à chaux d'Héliopolis.



(1) André Nouschi, « Notes de lecture sur la guerre d'Algérie », dans *Relations internationales*, n° 114, 2003.

(2) C'est le père du grand islamologue Jacques Berque.

(3) Annie Rey-Goldzeiguer (1990), *Aux origines de la guerre d'Algérie 1940-1945. De Mers El Kébir aux massacres du Nord constantinois*, La Découverte, Paris, 2002.

(4) Jean-Charles Jauffret (1990), *La Guerre d'Algérie par les documents. Tome 1. L'Avertissement (1943-1946)*, Services historiques de l'armée de terre (SHAT), Paris.

(5) Redouane Aïnad Tabet, *Le 8 mai 1945 en Algérie*, OPU, Alger, 1987, et Boucif Mekhaled, *Chronique d'un massacre. 8 mai 1945, Sétif, Guelma, Kherrata, Syros*, Paris, 1995.

(6) On en a eu un avant-goût dans les travaux en cours de Jean-Pierre Peyrouloux. Voir à ce propos « Rétablir et maintenir l'ordre colonial », Mohammed Harbi et Benjamin Stora, op. cit.



ENTRE RECONNAISSANCE DES FAITS ET NOSTALGIE DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE...

VOICI 10 CITATIONS ILLUSTRANT LES ANTAGONISMES FRANÇAIS

AU SUJET DU 8 MAI ALGÉRIEN, ET DES MASSACRES DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

1



"En Algérie, un commencement d'insurrection survenu dans le Constantinois et synchronisé avec les émeutes syriennes du mois de mai a été étouffé par le gouverneur général Chataigneau."

LE GÉNÉRAL CHARLES DE GAULLE,
minimisant les faits dans ses Mémoires de Guerre (1959).

2



"Les tueries de Guelma et Sétif sont la manifestation d'un complot fasciste qui a trouvé des agents dans les milieux nationalistes."

ETIENNE FAJON,
porte-parole du PCF, lors d'un discours à l'Assemblée nationale, le 11 juillet 1945.

3



"Les massacres du 8 mai 1945 constituent une tragédie inexcusable."

HUBERT COLIN DE VERDIÈRE,
ambassadeur de France à Alger (2005)..

4



"Le temps de la dénégaration est terminé [...] il faut que les tabous sautent, des deux côtés". [...] Il faut souligner la très lourde responsabilité des autorités françaises de l'époque dans ce déchaînement de folie meurtrière [qui a fait] des milliers de victimes innocentes, presque toutes algériennes."

BERNARD BAJOLET,
successeur d'Hubert Colin de Verdière, lors d'un discours devant les étudiants de l'université du 8 mai 1945, à Guelma (27 avril 2008).

5



"Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal. Je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. Parmi ces souffrances, il y a les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata."

FRANÇOIS HOLLANDE,
président de la république française, lors d'un déplacement officiel à Alger (20 décembre 2012).

6



"J'en ai assez que, tous les quinze jours, la France se découvre une nouvelle responsabilité et mette en avant sa culpabilité permanente."

FRANÇOIS FILLON,
ancien Premier ministre UMP de Nicolas Sarkozy, réagissant à la reconnaissance de François Hollande de la répression du "17 octobre 1961", le 17 octobre 2012 (18 octobre 2012).

7



"Le processus de repentance consiste à salir la France en toutes circonstances."

MARINE LE PEN,
présidente du Front National, réagissant à la reconnaissance de François Hollande de la répression du "17 octobre 1961", le 17 octobre 2012 (18 octobre 2012).

8



"Je ne veux plus que nous soyons dans la repentance."

ROBERT MÉNARD,
présidente du Front National, réagissant à la reconnaissance maire Bleu Marine de Béziers, lors du changement de nom de la rue du 17 mars 1962 en rue du Commandant Hélié de Saint-Marc, officier connu pour actes de torture en Algérie (16 mars 2015).

9



"Pour la première fois, à la parole viendra s'ajouter le geste, traduction concrète de l'hommage de la France aux victimes et de la reconnaissance des souffrances infligées aux Algériens."

JEAN-MARC TODESCHINI,,
secrétaire d'État PS aux Anciens combattants, peu de temps avant sa visite officielle à Sétif, la qualifiant également de "geste fort" (avril 2015).

10



"Nous sommes le seul pays à passer notre temps à nous excuser de notre histoire."

LAURENT WAUQUIEZ,
secrétaire général de l'UMP, réagissant au déplacement de Jean-Marc Todeschini à Sétif (avril 2015).



LES HÉROS ÉTRANGERS de la guerre de Libération

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga : « Nous organiserons en mai un colloque international dédié aux amis de la Révolution algérienne, dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, auquel participeront des amis de la Révolution, mais aussi des professeurs s'intéressant à l'histoire de l'Algérie des quatre coins du monde. » À ce propos, le ministre a salué « la contribution des enfants d'Italie, notamment les journalistes, dans la documentation des événements de la Guerre de libération nationale et dans la diffusion de ses dimensions et de ses valeurs humaines ». Le président de la République a initié, en l'année 2021, l'attribution de la médaille des amis de la Révolution algérienne aux deux journalistes italiens, Piero Angela et Bernardo Valli, en hommage à ce qu'ils avaient apporté à l'Algérie. L'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese, a fait état de « préparatifs, en vue de mettre à la disposition du public tous les documents relatifs à la Révolution algérienne, via une plateforme numérique propre à la RAI, à partir du mois de juillet prochain », ajoutant que « ce colloque, qui intervient dans le cadre de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, se veut une occasion d'approfondir les importantes relations de coopération unissant l'Algérie et l'Italie ».

JEAN-PIERRE PEYROULOU,
HISTORIEN*



« Les opérations militaires dépassèrent la simple activité de répression. Il y eut dans cette région une véritable guerre contre des civils très faiblement armés qui dura jusqu'au 24 mai. C'est cette répression impitoyable, souvent aveugle, qui nous est en partie restituée par les images de ces rushes tournées le 17 mai 1945 par l'armée française. Les exécutions, comme celle qui est filmée au début du sujet, ont été nombreuses, généralement sans distinction entre populations armées ou civils désarmés. Les cadavres, tels ceux filmés ici, sont généralement abandonnés, sans déclaration. En plusieurs endroits, des milices européennes ont rejoint l'action des militaires. »

* Les massacres du Nord-Constantinois de 1945, un événement polymorphe », in Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, Sylvie Thénault (sous dir.), Histoire de l'Algérie à la période coloniale 1830-1962, La Découverte – Barzakh, 2012, page 503.

VASSIL VALTCHANOV HÉROS ANONYME DE LA LUTTE DE LIBÉRATION DE L'ALGÉRIE

L'Algérie se remémore le souvenir de ces nombreux ressortissants étrangers de diverses origines et confessions qui lui prêtèrent main-forte dans son combat contre l'occupation française, certains pour défendre sa cause dans les arènes politiques internationales, d'autres en contribuant à son financement ou bien à son armement. Vassil Valtchanov, de nationalité bulgare, figure parmi ces derniers. Il est l'un des fondateurs, en 1994, de l'Association d'amitié Algéro-Bulgare. Surnommé le « Loup des mers », ce capitaine de la Marine bulgare avait en 1960, lors d'une mission secrète réalisée à l'aide de son navire « Breda », réussi durant la lutte armée Algérienne contre l'occupation Française, à livrer une forte cargaison d'armements à l'Armée de libération nationale. Approché par Hakima

Kerrar, journaliste à Canal Algérie TV, il déclare savoir, à l'époque, que sa mission était des plus périlleuses, « mais, poursuit-il, je suis vraiment fier de l'avoir accomplie ». Dans son bateau, Valtchanov avait embarqué un officier Allemand chargé d'entrer en contact avec les dirigeants du FLN, à l'arrivée au port de Tripoli en Libye. A ce moment, explique-t-il, la Marine Française surveillait les approches de tous les navires se dirigeant vers les côtes des pays Maghrébins. Il parvint quand même à tromper la vigilance des bateaux Français et à livrer sa précieuse cargaison dans le port Libyen. « L'Algérie, dit-il, est ma deuxième patrie. Je ne trouve pas les mots pour exprimer l'amour que je lui porte ». Vassil Valtchanov tient, par ailleurs à remercier le président de la République pour l'avoir honoré à l'occasion de son centenaire regrettant de n'avoir pas pu



honorer l'invitation qui lui a été adressée d'Algérie, « uniquement, explique-t-il, pour des raisons de santé ». En 2011, Vassil Valtchanov avait publié un livre intitulé « Livraison secrète d'armes » dans lequel il retrace le déroulement de sa vie et de cette opération risquée montée à l'initiative d'un officier des services de renseignements Bulgares, le colonel Ventchav dont il dévoilera le nom que des dizaines d'année après sa mission.

Chaîne III
de la radio algérienne

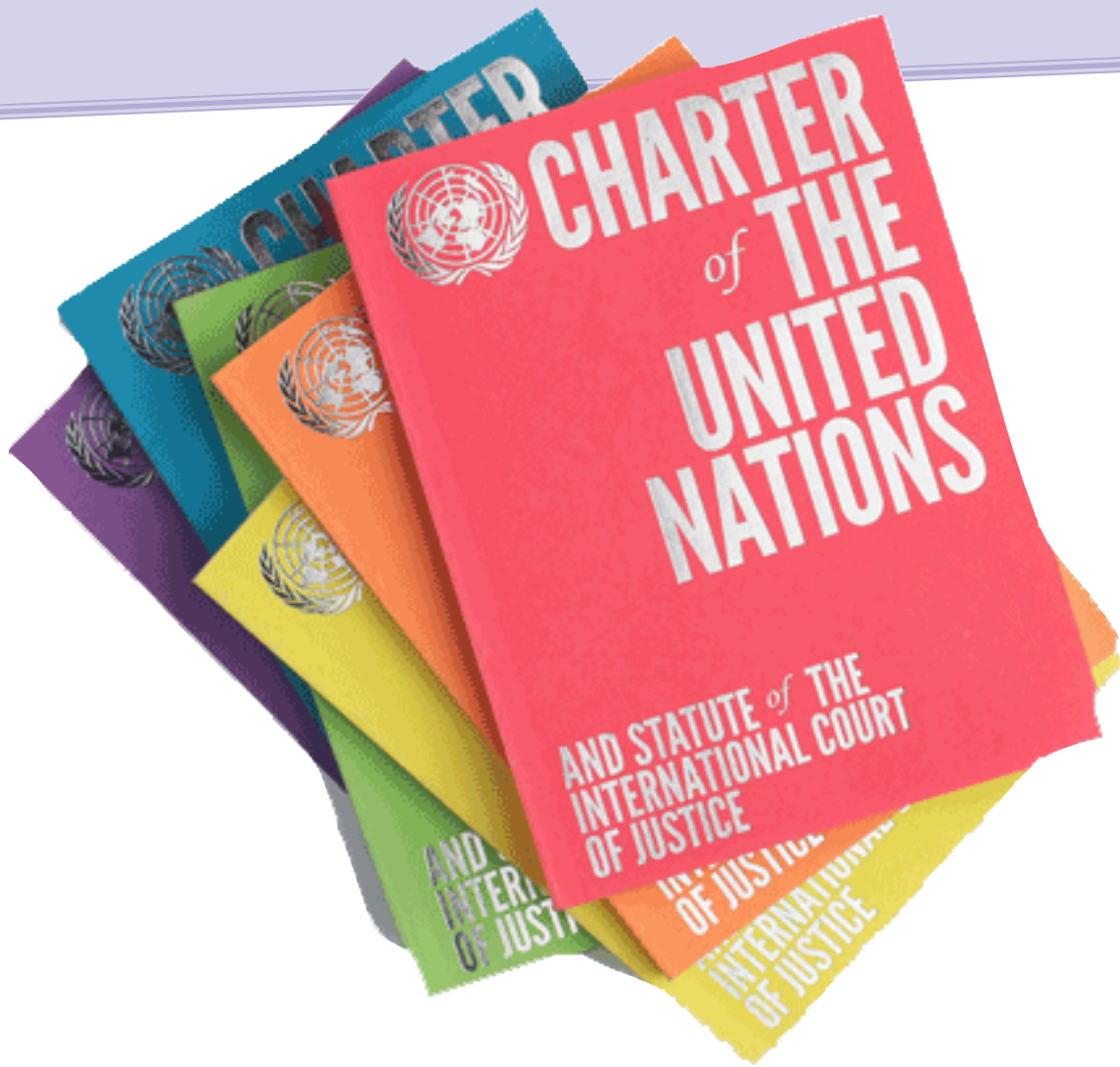
Signature d'une convention-cadre de coopération et de coordination entre le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, et la radio nationale, visant à sauvegarder la mémoire nationale et à vulgariser la culture de l'histoire. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre du secteur, Laïd Rebigua, et du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani.



La troupe artistique du FLN

**LA LUTTE
CULTURELLE
«SE FAISAIT
EN PARALLÈLE AVEC
LA LUTTE ARMÉE»**





LES MASSACRES DU 8 MAI 1945

SELON LES LOIS ET LES CHARTES INTERNATIONALES

Aux termes de l'article 212-1 du code pénal français, sont considérés comme des crimes contre l'humanité : "la déportation (...) ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, la torture ou d'actes inhumains inspirés par des motifs politiques (...) organisés en vertu d'un plan concerté à l'encontre d'une population civile".

Cette qualification n'a pas été employée par les officiels français, alors qu'elle est "parfaitement adéquate" aux pratiques de l'armée française pendant la guerre d'Algérie et aux crimes commis antérieurement à partir du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, relèvent des historiens français.

SÉTIF - 8 MAI 45 - ALGÉRIE

Reconnaissance
du crime d'État !

AIMÉ CÉSAIRE LE COLONIALISME EST UN CRIME INTÉGRAL



Le grand poète, auteur dramatique et homme politique Aimé Césaire décrit ainsi le colonisateur et les rapports colonisé-colonisateur dans son ouvrage,

Le discours sur le colonialisme :

«Entre colonisateur et colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrées, des masses avilies. J'entends la tempête. On me parle de progrès, de "réalisations", de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes. Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, des cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées.»

Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, Paris, Présence Africaine, 1989, p.23-24

OLIVIER LE COUR GRANDMAISON :

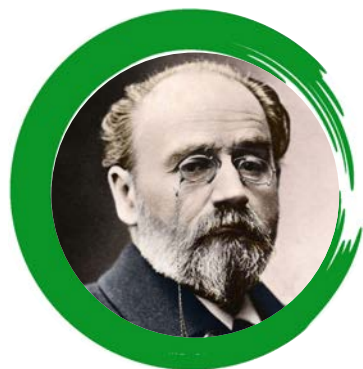


Ni François Hollande (ex-président de la République française), ni Emmanuel Macron (actuel Président) ne se sont engagés dans cette voie de la reconnaissance. Macron avait déclaré, au cours d'un voyage en Algérie en tant que candidat à l'élection présidentielle (février 2017) que "la colonisation était un crime contre l'humanité".

Comme ses prédécesseurs, une fois installé à l'Élysée, M. Macron "s'est bien gardé de réitérer ses dires. La reconnaissance par Macron de la mort en 1957 du militant algérien Maurice Audin sous la torture du fait du système institué alors en Algérie par la France, acte majeur, n'a été suivi d'aucun autre. Il s'agit d'une classique tactique consistant à céder sur un point pour mieux préserver l'essentiel.»



EMILE ZOLA,
ÉCRIVAIN ET JOURNALISTE



Lettre à la jeunesse

«Jeunesse, jeunesse ! souviens-toi des souffrances que tes pères ont endurées, des terribles batailles où ils ont dû vaincre, pour conquérir la liberté dont tu jouis à cette heure. Si tu te sens indépendante, si tu peux aller et venir à ton gré, dire dans la presse ce que tu penses, avoir une opinion et l'exprimer publiquement, c'est que tes pères ont donné de leur intelligence et de leur sang. Tu n'es pas née sous la tyrannie, tu ignores ce que c'est que de se réveiller chaque matin avec la botte d'un maître sur la poitrine, tu ne t'es pas battue pour échapper au sabre du dictateur, aux poids faux du mauvais juge. Remercie tes pères et ne commets pas le crime d'acclamer le mensonge, de faire campagne avec la force brutale, l'intolérance des fanatiques et la voracité des ambitieux. La dictature est au bout.»



Témoignages

AHMED CHERIF CHOUHEIB

Alors qu'il devait avoir à l'époque entre 14 et 15 ans, Ahmed Cherif Chouheib, ce natif de 1930 qui habitait avec sa famille dans le douar Bouzitoune près du centre-ville, a confié à l'APS, le souvenir encore vivace de la cruauté et la barbarie du colonisateur français. Il se souvient encore de l'instant où les Français ont attaqué le douar et exterminé tous ceux qu'ils ont trouvé sur leur passage, n'épargnant personne, ni grand, ni petit, ni homme, ni femme, contraignant sa famille à fuir dans la région de Ain El Sayd avant de se réfugier définitivement dans les montagnes des Houara.

HASSAN LAKHEL REPREND UN TÉMOIGNAGE ÉCRIT LAISSÉ PAR SON PÈRE MABROUK.

"Les jours difficiles ayant suivi le 8 mai 1945, les détentions et les exécutions commises par les Français, notamment en évenrant 14 femmes de la région dans la même nuit, des familles, vivant dans les lieux isolés, sauvagement exécutées, tandis que les avions bombardaient les mechtas et les douars de la région d'Héliopolis et Hammam Ouled Ali.

FAMILLE BENHAROUN :

«plus de 20 femmes exécutées lors d'une fête familiale dans le douar Boukerkar, situé entre Héliopolis et Boumahra Ahmed, où la joie s'est transformée en drame humain, et dont les détails sont restés ancrés dans la mémoire collective. Témoignage confirmé par Aïssa Bouthelja, né en 1931, n'a jamais pu lui aussi se défaire du souvenir de ces tragiques événements, gravés jusqu'à présent dans son esprit depuis l'âge de 14 ans. Les habitants de la région avaient aussi senti, à l'époque, l'odeur de la chair calcinée, celle des nombreux citoyens des régions isolées, dont les corps ont été brûlés dans un four à chaux, dans une ferme appartenant à un colon. Il se souvient également de la gendarmerie française et les miliciens, propriétaires des fermes, qui arrachaient les hommes et les femmes algériens de leurs maisons et les emmenaient dans des camions dans un lieu appelé Kef El Boumba pour les exécuter et brûler leur dépouilles.

Un des membres de la famille Bouarour allait être exécuté, quand son frère Allaoua l'a sauvé d'une mort certaine en leur demandant : "Prenez-moi à sa place, il a des enfants, mais moi je ne suis pas marié. Ils l'ont alors pris avec eux et l'ont tué à la place de son frère".

NAFISSA, enceinte, exécutée et le ventre criblé de balles -- L'histoire de Nafissa Kateb, fait partie des plus abominables massacres perpétrés par les milices françaises à cette époque, selon un témoignage précédemment recueilli par l'APS, auprès du moudjahid Saci Benhamla, quelques jours avant sa mort en 2013.

La défunte, enceinte à l'époque de six mois, a vu son mari Mohamed et son fils Brahim, âgé de 12 ans, tués sous ses yeux par les Français sur le petit pont de la commune de Belkheir (2 km à l'Est de la ville de Guelma), avant d'être exécutée à son tour et son ventre criblé de balles, tandis que le reste des membres de la famille ont été brûlés dans un four à chaux à Héliopolis.

ZOHRA, assassinée par des milices françaises qui ont découpé son corps sous les yeux de ses deux frères Mohamed et Hafidh, avant de la transporter à Guelma et brûler sa dépouille dans le four.

BRAHIM AFIFI,

La wilaya de Guelma compte 11 sites témoins des tueries massives commises par le colonisateur, à partir du 8 mai 1945 et qui se sont poursuivies pendant plus de deux mois. Ces lieux de mémoire sont situés dans les communes de Guelma, Belkheir, Boumahra Ahmed, Khezara, Oued Echahm, Héliopolis, et Ain Larbi. Le four à chaux appartenant au colon Marcel Lavie, dans la région d'Héliopolis, initialement destiné à brûler des pierres pour les transformer en chaux, avant de faire office de "crématorium humain".



FAROUK KSENTINI, AVOCAT :



«La colonisation a été un crime massif dont la France doit se repentir si elle envisage d'établir avec l'Algérie, comme l'on est en droit de l'espérer, de véritables relations de qualité à la fois nouvelles et denses, mais délivrées d'un passé tragique à l'occasion duquel le peuple algérien a souffert l'indicible et dont il n'est pas sorti indemne et qu'il ne peut effacer de sa mémoire.»





3 MAI 1982

DISPARITION TRAGIQUE DE MOHAMED SEDDIK BENYAHIA AINSI QUE D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE



Le 3 mai 1982, alors qu'il se dirigeait de Bagdad vers Téhéran, l'avion présidentiel emprunté par le ministre algérien, un Grumman Gulfstream II, est intercepté par un missile air-air. L'explosion survient à la jonction des frontières entre l'Irak, la Turquie et l'Iran. Le ministre, huit cadres de son département, un journaliste et quatre membres de l'équipage meurent sur le coup.

« J'étais à l'inter, à 15 heures, quand tombe une dépêche de l'AFP qui reprend un communiqué des forces irakiennes sur la destruction d'un avion iranien survolant l'espace irakien. Moins d'une heure plus tard, les Iraniens démentent le survol de l'espace irakien et démentent avoir perdu un de leurs avions. Sur le coup, personne d'entre nous n'a fait le rapport avec l'appareil algérien » se souvient Rachid Lourdjane, journaliste El Moudjahid

- Seddik Benyahia, ministre des Affaires étrangères, 50 ans
- Ahmed Baghli, directeur de la division des pays arabes au MAE, 45 ans

- Saâdeddine Bennouniche, directeur de la division Europe occidentale, Amérique du Nord, MAE, 43 ans
- Mohand Lounis, directeur de la division Asie-Amérique latine, MAE, 48 ans
- Abdelhamid Talbi, sous-directeur des études à la direction générale de l'aviation civile, ministère des Transports
- Abdelkader Bellazoug, sous-directeur au MAE, chargé des affaires politiques
- Salim Khelladi, directeur général au secrétariat d'Etat au commerce extérieur, 38 ans
- Mohamed Bessekhouat, directeur des études et de la réglementation bancaire à la Banque centrale d'Algérie, 52 ans
- Mohamed Rédha Benzaghoul, directeur général de la coordination énergétique et de la commercialisation, ministère de l'Energie et des Industries pétrochimiques, 32 ans
- Mouloud Aït Kaci, journaliste de l'APS, 38 ans
- Le capitaine Abdelmoumène Lakhdar, commandant de bord du Grumman G II de la Présidence, 38 ans
- Le capitaine Sebahi Mustapha, pilote, 37 ans
- Le lieutenant Abdelmoumène Maatouri, officier navigant, 39 ans
- M^{me} Fethia Chibane, hôtesse



Benyahia (à la gauche de Krim Belkacem) dans la délégation du GPRA aux négociations de Luçrin en 1961.

ELLE NOUS A QUITTÉS LE 14 AVRIL 2022

JULIETTE ACAMPORA, NOTRE CAMARADE

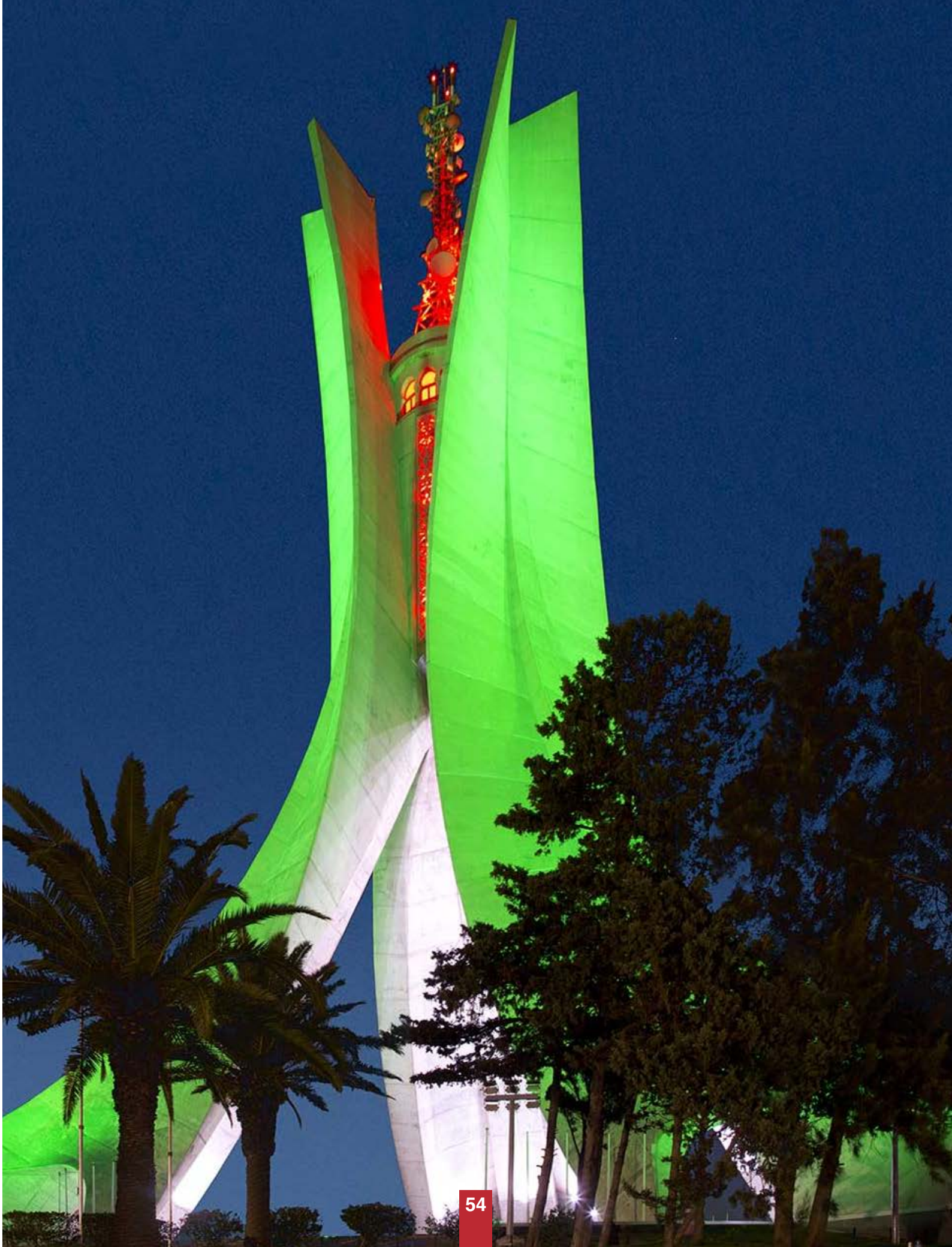
Née le 15 mars 1930 à Notre-Dame d'Afrique (Zighara) au-dessus d'Alger ; ouvrière dans une usine de chaussures à Bab-el-Oued ; mariée à Georges Acampora ; militante communiste de Bab-el-Oued ; à l'indépendance, standardiste d'Alger Républicain.

Les parents ont fui la misère d'Espagne ; Julia Garcia est la dernière de six enfants, trois garçons et trois filles. Pascal Garcia, le père, travaille comme maçon à Notre-Dame d'Afrique ; la mère, Ascension Nadal, fait des ménages. En 1936, le père s'en

va en Espagne combattre dans l'armée républicaine ; il ne revient pas de « la guerre d'Espagne ». À quatorze ans, Juliette Garcia fait aussi des ménages, puis entre en apprentissage et travaille dans un atelier de chaussures à Bab-el-Oued. C'est à Bab-el-Oued qu'elle rencontre Georgeot, Georges Acampora, activiste communiste, sapeur-pompier ; ils se marient et ne quittent plus Bab-el-Oued, sauf pour cause d'emprisonnement. À l'atelier de chaussures, Julia Acampora est protégée par son petit patron qui est « juif » et sympathise avec le PCA. Il l'aide par le panier-repas, notamment au moment des séjours en prison. Leur appartement devient une réserve de propagande communiste et un refuge malgré les perquisitions policières, plus vigoureuses encore après l'arrestation en 1956 de Georges Acampora, puis sa condamnation.

Julia est enlevée plusieurs fois par la police française. À Bab-el-Oued, avec l'évolution des petits-blancs, immigrés d'Europe, principalement d'Espagne, devenus Français et majoritairement s'accrochant à l'Algérie française et soutenant l'OAS, Julia Garcia devient « une pestiférée » dans le quartier hostile aux militants de l'indépendance et s'attaquant aux communistes clandestins. Clandestinement, Julia Acampora aide les combattants de la libération nationale. À l'indépendance, Julia Acampora est appelée pour tenir le standard du nouvel Alger Républicain, jusqu'en 1965.

Notre camarade Juliette ACAMPORA a été inhumée samedi 16 Avril 2022 à 11H30 au cimetière de Bologhine ex St Eugene



GRÈVE DES ÉTUDIANTS DU 19 MAI 1956



APPEL DE L'UGEMA DU 19 MAI 1956

... et **LA POUDRE** **REMPLAÇA L'ENCRE**

«Après l'assassinat de notre frère Zeddour Belkacem* par la police française, après la mort de notre frère aîné, le docteur Benzerdjeb, après la tragique fin de notre jeune frère Brahim du collège de Bougie, brûlé vif dans sa mechta incendiée par l'armée française pendant les vacances de Pâques, après l'exécution sommaire, dans un groupe d'otages, de notre écrivain, Rédha Houhou, secrétaire de l'Institut Ben Badis de Constantine, après les odieuses tortures qu'on a fait subir aux docteurs Haddam, Baba Ahmed et Tebbal de Tlemcen, après les arrestations de nos camarades Amara, Lounis, Saber et Touati, celles de nos camarades Zerrouki et Madi, après la déportation de notre camarade Hihi, après les campagnes d'intimidation contre l'UGEMA, voici que la police nous arrache d'entre les mains, un matin à la première heure, notre frère Ferhat Hadjadj, étudiant en propédeutique et

maître d'internat au lycée Ben Aknoun... L'avertissement donné par notre magnifique grève du 20 Janvier 1956 n'aura-t-il donc servi à rien ?

Effectivement, avec un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres ! (...) et nous, «les cadres de demain», on nous offre d'encadrer quoi ? D'encadrer qui ? (...) Les ruines et les monceaux de cadavres, sans doute ceux de Constantine, de Tébessa, de Philippeville (Skikda), de Tlemcen et autres lieux appartenant déjà à l'épopée de notre pays ? Notre passivité face à la guerre, qu'on mène sous nos yeux, nous rend complices des accusations ignobles dont notre vaillante armée nationale est l'objet. La fausse quiétude, dans laquelle nous nous sommes installés, ne satisfait plus nos consciences».

Et ce texte historique conclut : «Notre devoir nous appelle à d'autres tâches plus urgentes, plus impératives, plus catégoriques, plus glorieuses.

Notre devoir nous appelle à la souffrance quotidienne aux côtés de ceux qui luttent et meurent libres face à l'ennemi. Nous observons tous la grève immédiate des cours et des examens, pour une durée illimitée. Il faut désertir les bancs de l'université pour les maquis. Il faut rejoindre en masse les rangs de l'Armée de libération nationale et son organisme politique, le FLN. Étudiants et intellectuels algériens, pour le monde qui nous observe, pour la nation qui nous appelle, pour le destin héroïque de notre pays, serions-nous des renégats ?

UN COUP DUR POUR LES AUTORITÉS COLONIALES QUI MISAIENT SUR L'ASSIMILATION DE L'ÉLITE ALGÉRIENNE

La grève du 19 mai 1956 demeure le témoin du degré élevé de la conscience politique des étudiants durant la guerre de Libération nationale, en choisissant de sacrifier leur avenir scientifique et professionnel pour rallier les rangs de la lutte, battant ainsi en brèche la thèse colonialiste présentant la Révolution algérienne comme un simple fait de rébellion d'une bande de brigands et de voleurs.

En proclamant leur adhésion aux principes de la Déclaration de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, les étudiants algériens ont signifié, un certain jour du printemps de 1956, leur adhésion irrémédiable à la cause de leur peuple, en favorisant le devoir national et la lutte pour la libération.

L'engagement des étudiants et lycéens dans l'action politique et armée a été une valeur ajoutée pour l'Armée de Libération Nationale (ALN). En effet, leur niveau d'instruction et leur maîtrise de la langue française leur ont permis d'occuper des postes à responsabilités dans la structure de l'action révolutionnaire et de faire connaître les objectifs de la révolution armée dans les fora internationaux, constituant ainsi une force de riposte et un contre écho à la propagande des autorités coloniales pour occulter les réels nobles objectifs de la Guerre de Libération Nationale.

Tous les historiens de la Révolution du 1er Novembre s'accordent à affirmer que le ralliement des étudiants des rangs de la lutte armée a été un saut qualitatif dans la trajectoire des événements de cette période cruciale. Le monde a découvert, ainsi, qu'il s'agit en fait de la révolution de tout un peuple, contrairement à la thèse vulgarisée par les autorités françaises présentant le large soulèvement populaire en Algérie comme un simple mouvement de rébellion, mené par une bande de brigands.

Même si de nombreux étudiants avaient répondu, dès la première balle du 1er novembre 1954, à l'appel de la lutte en rejoignant les maquis, le tournant décisif pour cette élite demeure la création à Paris de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) en 1955.

Cette organisation estudiantine a compté d'illustres noms de la Glorieuse révolution, dont certains sont tombés au champ d'honneur comme Taleb Abderrahmane, Amara Lounis, Ben Zerdjeb, Ben Baatouche et bien d'autres.

Le Congrès constitutif de l'Union avait notamment conclu à l'impératif pour l'étudiant algérien d'assumer ses responsabilités historiques vis-à-vis de la lutte que mène son peuple et de participer à la vie politique, ce qui a conféré à la cause algérienne une dimension politique et médiatique au niveau international.

Au mois de mars de l'année suivante, le 2e Congrès tenu à Paris a exigé de la France l'indépendance inconditionnelle à l'Algérie, la libération des militants détenus et l'ouverture de négociations avec l'unique représentant légitime du peuple algérien, à savoir : le Front de libération nationale (FLN).



L'UGEMA marquera, ainsi, son adhésion totale au Mouvement de libération nationale.

Face à l'intransigeance des autorités coloniales et leur persécution de plus en plus accrue contre les étudiants, il a été décidé l'organisation d'une réunion à Alger où a été émise l'idée d'une grève ouverte. Une deuxième réunion, tenue juste après, a vu l'annonce de l'abandon des bancs de l'école partout en Algérie et même à l'intérieur et le ralliement des rangs de la lutte armée. Ce fut-là, une illustration magistrale du sens du nationalisme, du don de soi et de la fusion de tous les Algériens dans la lutte nationale.

Les diplômés ne feront pas de nous de meilleurs cadavres, leitmotiv d'étudiants qui ont remplacé leurs plumes par des fusils.

L'appel à la grève a trouvé un large écho auprès des étudiants algériens qui ont instantanément choisi de désertir les bancs des universités et des écoles pour rejoindre les maquis. À ce titre, les historiens font état de 157 étudiants ayant rejoint les rangs de l'ALN au niveau de la Wilaya IV historique, quelques jours seulement après le début de la grève.

Le moudjahid Mohamed Amine Khan, l'un des fondateurs de l'Union générale des étudiants algériens (UGEA) et rédacteur de l'appel à la grève du 19 mai, a affirmé que l'annonce de ce mouvement de protestation générale a été «une décision purement estudiantine».

Ce fut un coup dur pour les autorités coloniales qui misaient sur l'assimilation de l'élite algérienne, mais la maturité des étudiants algériens et leur sens de patriotisme ont faussé leurs calculs.

Le slogan «Avec des diplômés, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres», véhiculé par l'appel à la grève, a résumé la conviction de ces étudiants que le sort de toute une Nation prime les sorts personnels. Forts de cette conviction, ils se sont engagés dans une Intifada qui a recueilli la sympathie de leurs homologues à travers le monde entier et permis d'élargir la reconnaissance internationale de la justesse de la cause algérienne.

L'ARRIVÉE DES ÉTUDIANTS AUX MAQUIS A PROPULSÉ LA RÉVOLUTION

Dès les premiers jours de leur ralliement des rangs de la lutte, les nouveaux arrivants se virent confier des missions à différents niveaux, tant sur le plan politique que militaire.

À ce propos, la moudjahida Leila Tayeb, qui avait rejoint les compagnons d'armes dans la Wilaya V, avait témoigné à plusieurs occasions que certains étudiants, à l'instar de Mohamed Seddik Benyahia et Amhamed Yazid, avaient contribué à faire connaître la cause algérienne en représentant le FLN à l'étranger, tandis que d'autres avaient rejoint le maquis pour répondre aux besoins des éléments de l'ALN en termes de soins, à l'exemple de la chahida Zoubida Ould Kablia.

D'autres ont activé au sein du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), en assumant nombre de mission comme le lancement de la radio «Saout El-Djazair» (Voix d'Algérie), la collecte d'informations sur les mouvements de l'ennemi et l'organisation d'un réseau de communication entre les différentes unités et leurs commandements.

D'autres encore ont pris part aux préparatifs des négociations politiques entre la partie algérienne et son homologue française.

L'apport des étudiants algériens s'est poursuivi au lendemain de l'indépendance en tant que noyau sur lequel s'est appuyé l'Algérie souveraine pour construire le socle de sa diplomatie, qui a rayonné dans le concert des Nations.



Zeddour Belkacem, militant nationaliste algérien assassiné

ANALYSE ET ÉCLAIRAGE

SUR LES GRANDES
QUESTIONS D'ACTUALITÉ
NATIONALE
ET INTERNATIONALE

POLITIS

REVUE MENSUELLE D'EL MOUDJAHID



SOMMET DU NÉGUEV



GRAND ANGLE

Passé presque inaperçu dans les médias internationaux qui avaient toutes les raisons de ne pas trop insister sur cet événement, préférant braquer pour d'autres raisons leurs caméras et stylos sur l'Ukraine, un «sommet diplomatique» inédit a eu lieu les 27 et 28 mars dernier dans un désert. Des chefs de la diplomatie de quatre pays arabes ont rencontré leurs homologues israélien et américain, pour faire front et se partager les missions dans ce nouvel ordre international qui avance et qui ne peut laisser le Moyen-Orient en dehors de ces turbulences planétaires. L'Égypte, les Émirats arabes unis, le Bahreïn et le Maroc, signataires des «accords d'Abraham», que les médias dans leur sainte alliance nomment faussement «normalisation» — alors qu'un autre terme serait plus approprié — se sont retrouvés donc autour d'une table circulaire. Réglée comme du papier à musique pour accompagner une marche funèbre d'un sextuor qui entend faire de l'événement un pacte contre un pays (Israël voit l'Iran comme une menace existentielle, et les États sunnites le regardent comme le grand rival chiite), et effacer, du même coup, l'initiative de paix arabe entérinée il y a 20 ans (27 et 28 mars 2002), lors du sommet de Beyrouth à l'hôtel Phoenicia. 2002, la seconde Intifada était arrivée à son paroxysme, et l'Arabie saoudite, dans le cadre de la Ligue arabe, proposait un accord de paix préconisant la reconnaissance d'Israël par le monde arabe en échange de la solution à deux États.

Mais, aujourd'hui, ce sommet s'est déroulé dans un kibboutz, où le fondateur d'Israël, David Ben Gourion, a passé les 20 dernières années de sa vie. Au cours de ce sommet, Yaïr Lapid a évoqué la nécessité de mettre en place une «architecture de sécurité régionale» entre Israël et les quatre pays arabes hôtes. Ces défis incluent, notamment, ceux posés par l'Iran et ses mandataires armés, a précisé Oded Yosef, directeur général adjoint du ministère israélien des Affaires étrangères pour le Moyen-Orient.

Le Maroc accuse l'Iran d'aider et d'armer le Polisario, Israël voit en l'Iran, une puissance régionale à empêcher d'arriver à maturité. Le deal, entre cette entité et ce royaume finissant, on le connaît. Et Pegasus n'est que la caricature d'une entente contre les peuples palestinien et sahraoui. 25 mars, trois hauts gradés de l'armée israélienne étaient en visite dans la capitale marocaine pour signer un protocole d'accord de coopération militaire avec les Forces armées royales (FAR), qui comprend notamment la création d'une commission militaire conjointe.

M. Koursi

DEUX OU TROIS VÉRITÉS SUR UNE RENCONTRE



Le sommet du Néguev marque-t-il un tournant pour la région du Moyen-Orient ? Ou est-ce simplement une nouvelle tentative sur la voie de l'insertion d'Israël comme acteur, à part entière, dans la région du Moyen-Orient ? Le sommet du Néguev, qui s'est tenu le 27 mars dernier, a réuni les ministres des Affaires étrangères d'Israël, d'Égypte, des Emirats arabes unis, du Bahreïn et du Maroc, ainsi que le Secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères Anthony Blinken. Il se serait tenu, selon diverses sources, dans la précipitation. Ce qui expliquerait l'absence, fort remarquable, du Roi Abdallah de Jordanie et les réticences, jusqu'au dernier moment, de l'Égypte qui dispose de son propre agenda pour la région. Le ministre israélien des Affaires étrangères était engagé dans une course contre la montre pour gérer l'imminence de la remise sur rails de l'accord sur le nucléaire avec l'Iran ; accord jugé risqué pour Israël et certains pays de la région. Mais aussi pour permettre à Israël de consolider ses avancées dans le monde arabe et, dans la foulée, redonner un nouveau souffle à son gouvernement porté par une majorité très fragile.



Par **Abdelaziz Sebaâ**

SOMMET DU NÉGUEV

LA SYMBOLIQUE D'ABORD

Au plan symbolique, à tout le moins, ce sommet n'aura rien laissé au hasard

LE LIEU. Le Kibboutz Sde Boker. C'est ici que le fondateur de l'Etat d'Israël et leader emblématique du sionisme David Ben Gourion a choisi de finir ses jours et d'y être enterré. Pour l'histoire, Ben Gourion a été aussi le fondateur du premier mouvement politico-militaire, la Haganah, qui s'est illustré dans les massacres des populations civiles palestiniennes pour les contraindre à l'exil, et par l'organisation de l'immigration juive vers la Palestine. La Haganah avec les groupes terroristes Irgoun de Menahem Begin et Stern de Yitzhak Shamir constitueront le noyau de Tsahal, la future armée israélienne qui naîtra quelques années plus tard. Quatre ministres de pays arabes ont donc fait le voyage pour le Kibboutz. Ils n'oseront pas, cependant, franchir le pas pour accompagner leur hôte et Blinken dans leur pèlerinage sur le tombeau de Ben Gourion qui, dans ses rêves les plus fous, n'aurait jamais imaginé qu'un jour des officiels arabes viendraient se réunir dans son Kibboutz.

LA DATE. Ce sommet s'est tenu pratiquement vingt années, jour pour jour, après celui de Beyrouth. Les pays arabes avaient alors entériné le plan de paix proposé par le souverain saoudien le Roi Abdallah. Cette offre de paix, intervenue par un curieux hasard vingt années après le plan de paix adopté par le sommet de Fès en 1982, est articulée autour du principe cardinal de l'échange de la paix contre les territoires. En mars 2022, vingt ans plus tard, les pays arabes présents au Néguev ont choisi de tourner définitivement le dos à ce principe pour s'activer à jeter les fondements d'une coopération multiforme avec Israël. Ce qui lui permettra de s'imposer comme acteur et partenaire, à part entière, dans la région du Moyen-Orient et, via le Maroc, bien au-delà. Le ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis, Abdallah Bin Zayed Al Nahyane, ne s'embarrassera d'aucune précaution de langage pour le dire : «Israël fait partie de cette région depuis très longtemps... L'Egypte a fait preuve de leadership il y a 43 années... Nous avons perdu ces 43 années... Nous nous efforçons simplement de suivre vos pas.» Autrement dit, depuis les accords de camp David, le monde arabe aura fait tout faux et donc il faut tourner la page.

L'Autorité nationale palestinienne, bien que fragilisée et sur la défensive, ne pouvait pas ne pas exprimer sa grande déception. Elle a considéré que «la tenue de ce sommet est une attaque dure contre les palestiniens» et qu'«il vise à couvrir les actes d'implantation et d'annexion d'Israël» et «à empêcher la fondation d'un Etat palestinien...». Le mouvement Hamas, à partir de Gaza, a dénoncé pratiquement dans les mêmes termes, un sommet qui servait à «légitimer les crimes d'Israël et à l'intégrer dans la région...», ce qui constitue un «danger non seulement pour la Palestine, mais pour la région en entier».

LE PROGRAMME. Un peu comme dans une auberge espagnole, chacun des participants est venu à la table avec ses propres préoccupations, qui, bien sûr, face au spectre de la «menace iranienne», gravitent, dans leur ensemble, autour des questions militaires et sécuritaires. Israël a fait de la conjuration de ce risque un fonds de commerce lucratif pour renforcer sa présence, notamment dans la région du Golfe.

Il a été grandement aidé en cela, par le schisme qui a fracturé le monde musulman entre sunnisme et chiisme.

Au cœur des travaux de cette première rencontre, la mise en place d'une architecture de sécurité régionale pour contrer «l'Iran et ses groupes mandataires». Ce qui se fera, avec l'appui des Etats-Unis, dont la participation active à ce sommet visait à rassurer ses partenaires sur ses intentions pour tout ce qui touche à la région.

HUGH LOVATT,
ANALYSTE AU CONSEIL
EUROPÉEN DES RELATIONS
EXTÉRIEURES :



«Si le gouvernement de Naftali Bennett a impulsé de nouvelles dynamiques dans de nombreux pans de la politique intérieure israélienne, concernant la Palestine, on ne constate aucun changement. La colonisation continue au même rythme que sous Netanyahu et ce gouvernement ne montre aucun désir de poursuivre un processus politique avec Mahmoud Abbas.»

SOMMET DU NÉGUEV



Pour ce faire, les pays membres de cette nouvelle alliance ont décidé de développer leur coopération dans les domaines de la sécurité, du renseignement et de la technologie. Ils ont également décidé d'instituer ce sommet en Forum permanent. Ouvert à l'adhésion d'autres pays, il se réunirait de manière alternative et régulière dans chacun des pays membres.

DES AGENDAS MULTIPLES

En vérité, ce sommet n'aura rien apporté de nouveau. Ce type de coopération existait déjà entre Israël et chacun de ces pays depuis de nombreuses années. Ce qui est nouveau en revanche, c'est l'officialisation du projet de mise en place d'une nouvelle organisation de défense pour faire face au «péril iranien dans la région» et suppléer le redéploiement programmé des forces américaines vers le Sud-Est asiatique pour contenir la Chine. Ce nouvel «OTAN arabe», comme l'ont qualifié certains, sera, bien entendu, coordonné par Israël qui fournira des équipements, de la technologie et des experts. Cependant, l'engagement varie d'un pays à un autre, pour des raisons liées, bien sûr, à ce qui est considéré être l'intérêt national.

Pour le Maroc, l'enthousiasme, sans limite, pour ce projet s'explique par sa volonté de vouloir à tout prix s'assurer du soutien militaire et politique d'Israël - et dans son sillage ce qui en découlerait comme dividendes du camp occidental - dans sa guerre coloniale au Sahara occidental. Tout au long de ces dernières années, le Royaume n'aura lésiné sur aucun moyen pour tenter de dénaturer le conflit qui l'oppose au Front Polisario et le présenter comme une simple tentative de «sécession menée par des séparatistes, armés et financés, entre autres, par l'Iran via l'Algérie». (1) La boucle est bouclée. Outre l'Iran, l'Algérie et le Front Polisario deviennent des cibles et le conflit du Sahara occidental, une question de décolonisation inscrite en tant que telle aux Nations unies, est réduite à une simple dissidence interne.

L'Égypte, dont les relations diplomatiques avec Israël remontent aux accords de Camp David de 1979, ne semble pas tout à fait acquise à l'idée d'intégrer un nouveau pacte militaire régional où elle jouerait les seconds rôles. La coopération économique florissante qui l'unit aux pays du Golfe et ses relations étroites avec l'Etat sioniste en font un passage obligé pour tout ce qui touche à la région du Moyen-Orient. Ce qui suffit à la dispenser d'être un militant actif pour un nouvel ordre militaire. L'Égypte bénéficie des largesses de l'Arabie saoudite, qui dispose de plus de 13 milliards de dollars de dépôts dans la Banque centrale égyptienne. De même que de celles du Qatar. Ce dernier, suite à la normalisation des relations entre les deux pays en janvier 2021, a dégagé, au mois de mars dernier, une enveloppe financière de 5 milliards de dollars pour des investissements qui viennent s'ajouter à ses actifs antérieurs. Les Emirats arabes unis et le Koweït sont tout aussi présents, mais dans des proportions financières moindres. L'Arabie saoudite, grand absent de ce sommet, n'a toujours pas franchi le pas vers la normalisation avec Israël. Officiellement, elle s'en tient aux principes définis par le sommet arabe de Beyrouth, sans pour autant décourager les initiatives de ses partenaires du Golfe, les Emirats arabes unis et Bahreïn, signataires des «Accords d'Abraham». Cette position de prudence, si elle est liée à la gestion des équilibres politiques internes dans la perspective de la succession du Roi Salmane Bin Abdelaziz, elle est surtout dictée par l'agenda du Royaume. En effet, celui-ci ambitionne, depuis fort longtemps, de jouer les premiers rôles dans la région et, au-delà, dans le monde musulman sunnite. Ce que le prédispose le fait d'être le gardien des Lieux saints de l'Islam, son potentiel économique et sa position au sein du Conseil de Coopération du Golfe (CCG). On notera que le CCG, même s'il est confronté à des problèmes internes et tarde à émerger comme une véritable force politique et militaire, demeure un levier stratégique important dans la compétition régionale.

SOMMET DU NÉGUEV

Les choix de l'Arabie saoudite semblent plutôt pencher vers le développement de partenariats entre le CCG et des Etats tiers. C'est dans ce cadre que s'inscrit, entre autres, le mécanisme de consultations politiques entre le CCG et l'Egypte, lancé en décembre 2021 à la veille du sommet du Conseil à Ryad. De même que le statut accordé aux monarchies jordanienne et marocaine, pays avec lesquels il s'est engagé à renforcer «la coopération, la coordination et le partenariat stratégique», après avoir remis à plus tard leur intégration en tant que membres.

L'OMBRE DES PUISSANCES RÉGIONALES

Dans ce jeu de positionnement des puissances régionales sur l'échiquier, l'Iran occupe une place importante sur l'agenda du Royaume saoudien. Les deux pays se sont engagés, depuis quelques mois déjà, dans un processus de normalisation de leurs relations. Ce qui devrait les conduire à des compromis dans la région, susceptibles de mettre fin à la guerre du Yémen et d'atténuer les tensions en Syrie et au Liban. Aussi bien les pays du Golfe que l'Iran pourraient engranger des bénéfices d'une détente qui éloignerait le spectre d'une guerre que tous appréhendent et savent destructrice. Les pays du Golfe, principalement les Emirats arabes unis, entretiennent des relations économiques florissantes avec l'Iran. Il est même en train de s'imposer comme un hub pour l'expansion de leurs économies vers les marchés asiatiques et européens via la Turquie. Mieux encore, le projet d'une liaison entre l'Iran et le Qatar, par un tunnel sous-marin, est aujourd'hui sérieusement envisagé. C'est dire l'imbrication des intérêts. Ce qui pèsera, fatalement, sur la balance à l'heure où il faudra opérer des choix stratégiques.

Ces arrangements, qui pourraient voir l'Iran réintégrer le jeu régional, ne seraient pas pour déplaire aux Etats-Unis. Ils craignent le basculement total de ce pays vers l'Est. Ce qui n'était qu'une appréhension, plus ou moins lointaine, est devenu, avec la guerre en Ukraine, une réalité. Par-delà les affrontements militaires et leurs conséquences dramatiques, sur le plan humanitaire, cette guerre est en train de faire naître aux forçeps un ordre mondial nouveau et d'enterrer le monde unipolaire, né de l'éclatement de l'Union soviétique. Outre la délimitation des nouvelles frontières militaires, dictée par la sécurité nationale des Etats, qui en résultera, c'est l'ordre économique qui a prévalu, jusque-là, qui subira le plus grand choc. Le système financier international et l'organisation des flux commerciaux connaissent des changements, imprévus sur le court terme et qui gagnent de plus en plus en profondeur. La survie des institutions de Bretton Woods et la suprématie du dollar sont l'objet de questionnements lourds. Et dans ce tableau, la question de l'énergie, vitale pour l'économie et la vie en société, tient une place importante. Les sanctions occidentales, qui ont frappé le secteur des hydrocarbures en Russie et qui tendent à réduire sa part sur le marché européen pour, à terme, l'en exclure définitivement, obligent les pays européens à aller chercher des substituts ailleurs qui, financièrement, ne seront pas forcément compétitifs.

**POUR LE MAROC,
L'ENTHOUSIASME, SANS LIMITE,
POUR CE PROJET S'EXPLIQUE
PAR SA VOLONTÉ DE VOULOIR À TOUT PRIX
S'ASSURER DU SOUTIEN MILITAIRE
ET POLITIQUE D'ISRAËL - ET DANS SON SILLAGE
CE QUI EN DÉCOULERAIT COMME DIVIDENDES
DU CAMP OCCIDENTAL - DANS SA
GUERRE COLONIALE AU SAHARA
OCCIDENTAL.**

Dans cette course, la région du Moyen-Orient et la Méditerranée acquièrent une nouvelle importance. L'Iran particulièrement, dont les ressources peuvent servir à couvrir une part

du marché européen et dont il faut par conséquent éviter qu'elles ne s'orientent totalement vers l'Est. C'est ce qui motive cette recherche de compromis par les Etats-Unis avec ce pays, pour atténuer les antagonismes et défricher la voie à sa réintégration sur l'échiquier régional. Ce qui converge avec la volonté affichée par Téhéran d'y être un partenaire actif. (2)

La Méditerranée orientale, singulièrement, compte tenu de son potentiel gazier prouvé ou en cours d'exploration, figure également en bonne place sur la liste des sources alternatives.

Dans ce jeu entre puissances régionales, la Turquie est également partie prenante. Présente militairement dans la région du Golfe, principalement au Qatar - où elle dispose d'une base militaire - en Syrie et en Irak, elle s'est attelée à assainir sa relation avec l'Arabie saoudite - l'affaire Kashoggi a été définitivement close - les Emirats arabes unies, l'Egypte et Israël. Ce qui consoliderait sa position comme partenaire, à part entière, pour tout ce qui touche au développement et à la sécurité dans la région, et continuerait ainsi à nourrir son rêve de retrouver son rôle de leader du monde musulman sunnite.

INCONTOURNABLE PALESTINE

Devant la complexité et l'imbrication des enjeux dans la région, la mise en place d'un nouveau cadre de défense et de sécurité reste un objectif difficile à atteindre. Car il est peu probable que les Etats les plus influents cèdent sur leur volonté de leadership pour laisser la place libre à Israël. Ils s'accommoderont de leur coopération actuelle. A cela vient s'ajouter la question palestinienne, dont le règlement conditionne l'avenir de la région. Malgré le reflux du mouvement national palestinien, dans sa forme classique connue dans les années 1960 et 1980, et les avancées réalisées par Israël sur la voie de la normalisation de ses relations avec les Etats arabes, la question palestinienne n'a pu être contournée. (3)

La paix n'est pas réductible à des accords qu'on signe ou à des représentations diplomatiques qu'on ouvre. Elle est au prix de l'adhésion des peuples. Elle ne peut donc se construire dans la négation du droit historique et légitime du peuple palestinien à un «Etat dans son propre pays», comme l'avait si bien dit le poète Mahmoud Darwish. On en est loin, très loin... Israël est confronté, aujourd'hui, à une génération de Palestiniens dont le combat prend de nouvelles formes. Un combat qui révèle au monde le vrai visage de l'Etat sioniste : Un Etat d'apartheid.

Abdelaziz Sebaa, journaliste

1) Israël - Maroc : Noces de guerre. Politis-El Moudjahid, n° 3, janvier 2022

2) Iran : Le grand roque ? Politis-El Moudjahid, n° 5, mars 2022

3) Palestine : Entre intransigeance israélienne et ... dispersion des rangs. Politis-El Moudjahid, n° 2, décembre 2021



PALESTINE





LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À AGIR POUR PROTÉGER LES CIVILS PALESTINIENS ET LEURS LIEUX SAINTS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé la communauté internationale à «agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens et à leurs lieux saints, conformément au droit international».

«Les attaques commises par les forces d'occupation israéliennes contre la sacralité de la mosquée Al-Aqsa et la violence qu'elles exercent sur les fidèles sans défense rappellent une nouvelle fois les violations systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales», a écrit le président de la République, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres.

«Ces développements graves, qui surviennent dans un contexte international tendu, exacerbent l'instabilité dans la région du Moyen-Orient et entravent davantage la perspective d'une solution juste et définitive à la question palestinienne. Ces pratiques récurrentes qui reviennent chaque année durant le mois béni de Ramadhan révèlent la répression exercée par l'occupation sur les civils palestiniens qui, par leur résistance et leurs sacrifices, imposent le respect», a estimé le Président Tebboune.

«Ces conditions tragiques injustifiées mettent en évidence le caractère inévitable d'une solution pacifique et juste, tel que continue de l'affirmer la communauté internationale, à travers son attachement à la nécessité de répondre aux droits nationaux inaliénables du peuple palestinien, à la tête desquels son droit d'établir son Etat-nation indépendant, avec Al Qods comme capitale», a soutenu le président de la République.

Et de souligner que «l'aggravation de la situation contraint la communauté internationale d'assumer pleinement sa responsabilité, et se doit, par l'intermédiaire de l'ONU et du Conseil de sécurité en particulier, d'agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens et à leurs lieux saints, conformément au droit international».

Une telle démarche «requiert d'avertir l'occupation des conséquences pouvant résulter de toute mesure susceptible d'attiser les tensions et de poursuivre le cycle de la violence», lit-on dans la lettre du Président Tebboune.

«La crédibilité des Nations unies est souvent mise au défi à travers les actes de violence répétitifs et l'obstination à imposer le fait accompli, ce qui accroît les craintes légitimes des peuples qui croient en une communauté internationale juste et co-existante», a poursuivi le président de la République.

«Devant ces dépassements dont souffre le peuple palestinien, les Nations unies doivent répondre avec force à la revendication du droit à la vie et concrétiser la justice prônée par les manifestations pacifiques. Je voudrais que vous accordiez à ces développements, un intérêt particulier et que vous encouragiez le Conseil de sécurité à prendre en charge cette situation préoccupante, en vue de prendre les mesures appropriées qu'elle exige», a-t-il conclu sa lettre.



UKRAINE ET PALESTINE

LA POLITIQUE DU **DEUX POIDS, DEUX MESURES** DES OCCIDENTAUX

Le silence cynique et insolent observé par la communauté internationale sur les crimes de guerre commis quotidiennement par l'armée sioniste en Palestine contraste avec la promptitude à réagir à la crise en Ukraine, ce qui reflète la politique de "deux poids-deux mesures" prônée par certains pays occidentaux qui se considèrent comme un "exemple" en matière des droits de l'homme.

Les Occidentaux qui mènent une guerre médiatique sur le conflit en Ukraine, en diffusant des images et des vidéos "choquantes", ont fini par se démasquer, dans la mesure où ils n'ont pas adopté la même attitude quand il s'agit des crimes et châtiement infligés par l'armée sioniste aux Palestiniens.

A ce titre, il n'est pas étonnant de voir certains chefs d'Etat de pays occidentaux dénoncer ce qu'ils qualifient de "crimes majeurs en Ukraine", allant jusqu'à pleurer la mort de civils sans

pour autant daigner lever le petit doigt lorsqu'il s'agit d'enfants palestiniens terrorisés, tués ou emprisonnés par l'armée de l'occupant sioniste.

Qualifiant les réactions européennes sur la crise en Ukraine de "doubles standards flagrants", le président palestinien, Mahmoud Abbas, dont la population aussi bien à Al-Qods occupée qu'en Cisjordanie, souffre quotidiennement le martyre et fait face à une répression des plus atroces, a soutenu que malgré les crimes sionistes, reconnus par les Organisations de droits humains internationales, personne n'a dénoncé cette agression en tenant pour responsable l'entité sioniste, qui agit au-dessus du droit international.

L'attitude condamnable et hypocrite des Occidentaux a fait dire au président Mahmoud Abbas que "les pays occidentaux auraient dû appliquer les mêmes sanctions à Israël que celles

infligées à la Russie".

A ce propos, il y a lieu de relever la mobilisation des Occidentaux, gouvernements et société civile, pour porter secours aux réfugiés ukrainiens, sur fond d'images et de déclarations racistes des Européens à travers un choix sélectif de ces réfugiés selon la race, la langue et la religion, ce qui a choqué la communauté internationale toute entière.

Dans le même sillage, la Cour pénale internationale (CPI), à l'instar d'autres organisations des droits de l'homme et ONG, n'a pas dérogé à sa propre règle, celle de fermer les yeux sur ce qui se passe en Palestine, alors qu'elle réagit à tout ce qui touche aux intérêts des Occidentaux.

En ce sens, et dès le début de la crise en Ukraine, la CPI s'est empressée d'annoncer qu'elle ouvrirait immédiatement une enquête sur le conflit dans ce pays, au moment où les Palestiniens continuent de subir un déni de justice de la part de cette Cour, censée traiter au même pied d'égalité tous les crimes et les agressions commis sur les populations de par le monde.

En revanche, et contrairement à ces positions partiales, plusieurs pays dont l'Algérie, la Chine et la Turquie ont adopté des positions justes et équitables.

Dans une communication téléphonique, ce lundi, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue russe, M. Vladimir Poutine, ont relevé "les graves développements affectant la sécurité des citoyens palestiniens, ainsi que les atteintes à la sacralité des Lieux Saints de l'islam à El-Qods". Ils ont également évoqué la crise en Ukraine.

La Chine, par la voix du porte-parole de son ministère des Affaires étrangères, a estimé que la communauté internationale "ne doit pas adopter une politique de deux poids - deux mesures sur la question palestinienne et sur d'autres questions sensibles à l'échelle régionale et internationale", relevant que la question palestinienne "ne doit pas être marginalisée ou oubliée, et l'injustice qui dure depuis des décennies ne doit pas perdurer".

Pour la Chine, il est "inacceptable" de continuer dans la politique de deux poids - deux mesures en qualifiant de "crimes de guerre" les actes portant atteinte aux civils en Ukraine, tout en laissant impunis les préjudices et les crimes causés aux civils en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, en Irak et en Syrie ou en Palestine".

Il en est de même pour le président turc, Recep Tayyip Erdogan, qui a condamné les agissements de l'entité sioniste contre les fidèles de la mosquée Al-Aqsa à El-Qods, réaffirmant son "opposition à toute provocation et à toute menace contre le statu quo et la dimension spirituelle de la mosquée Al-Aqsa Echarif".

Toujours dans le registre des condamnations, le député irlandais Richard Boyd Barrett a eu le courage de critiquer le "silence" des pays occidentaux sur les crimes sionistes commis en Palestine pendant des décennies, au moment où ces mêmes pays ont mené une "intifada" pour soutenir l'Ukraine contre la Russie.

S'exprimant devant le parlement irlandais à l'occasion d'un débat sur la situation en Ukraine, ce député a fait observer que l'Europe et les Etats-Unis ont imposé des sanctions contre la Russie, à peine cinq jours après le début du conflit, alors que les Palestiniens souffrent en silence depuis plus de 70 ans de l'occupation et de l'oppression sionistes.

Le pire et le plus scandaleux dans tout cela, c'est la position honteuse et déshonorante du Roi du Maroc, Mohamed 6, auto-proclamé "commandeur des croyants" et néanmoins "président du comité Al-Qods", qui était le premier à trahir un projet de Déclaration du Groupe arabe au sein de l'ONU pour dénoncer la situation en Palestine.

En effet, la délégation marocaine dont le pays préside le Comité Al-Qods, tente de se soustraire à sa responsabilité envers Al-Qods et de la situation dramatique qui prévaut à Al-Aqsa ainsi que d'entraver les efforts du Groupe arabe, contrairement à l'Algérie, qui a initié ce projet de Déclaration et continue de se battre vaillamment en faveur de la cause palestinienne avec El Qods Echarif comme capitale.





PATRIMOINE UNIVERSEL



LE BIJOU

D'ATH YENNI



Hérité des Ath Abbas, dans l'actuelle wilaya de Béjaïa, émigrés dans le sillage du fondateur du royaume de Koukou, Ahmed Belkadi, vers 1515, le métier de bijoutier s'est, depuis, confondu avec l'Histoire de la région d'Ath Yenni, au Sud de Tizi-Ouzou.

Chassé de Bejaïa par les Espagnols, le futur roi de Koukou, Ahmed Belkadi, était allé chercher refuge sur le flanc Nord du Djurdjura, emmenant avec lui ses fidèles, parmi eux, la famille Allam qui préféra s'installer à Ath Yenni, et partant, donner naissance à une grande aventure, le travail de l'argent et de la bijouterie.

A son arrivée, "cette famille fut recueillie par les Mammeri et trouva une société prédisposée au travail manuel et artistique, qui demandait surtout de la doigtée et de la patience, et qui travaillait toutes sortes de métaux. Le travail se faisait en famille, au retour des champs, notamment, et chacun, hommes, femmes, petits comme adultes, y mettait du sien", souligne Cherif Ousmer, descendant d'une famille de bijoutiers depuis plusieurs générations.

Dès lors, le travail de la bijouterie a été adopté par la région et est devenu, aux côtés de l'orfèvrerie et de l'ébénisterie, un de ses symboles entretenus et préservés de génération en génération. Les grosses pièces sont généralement commandées à l'avance tandis que les quelques petits bijoux fabriqués sont vendus aux différentes occasions sociales.

Les bijoux fabriqués en argent sont frappés de poinçon de garantie pour attester que ce n'est pas du cuivre. Sou-

vent, un autre poinçon portant le nom du prophète Mohamed (QSSL) qui équivaut à un serment, est ajouté par le fabriquant.

Quant à la variété des couleurs, elle porte, elle aussi, beaucoup de symbolique.

Ainsi, "le rouge du corail, symbolise le feu et le sang, le jaune, le soleil et les épis d'herbes mûries, le vert, la verdure de la nature qui se rapporte aussi au paradis, le bleu, le ciel et la mer, et le blanc de l'argent, l'eau et la quiétude", explique le bijoutier.

Beaucoup d'artisans de la région qui avaient adopté le métier de bijoutier, parmi eux Nedir El Hadj Mohamed, Ourad El Hadj Salem, Abad Abdellah et Nedaf Hocine, avaient participé à des manifestations internationales à Paris, notamment, où ils avaient été primés et avaient assisté à l'inauguration de la Tour Eiffel, mais aussi à Chicago, à l'exemple de Boussad Ougal.

Durant la période ottomane, un impôt sur les récoltes a été imposé, appelé par les populations locales "l'impôt du joug", les Ath Yenni, fort de ce nouveau savoir, l'utilisèrent pour fabriquer de la fausse monnaie pour payer les percepteurs d'impôts envoyés d'Alger.

Lors du colonialisme français en Algérie, et face à la résistance des populations à l'armée française, les autorités coloniales prirent la décision d'interdire la fabrication des armes et de la coutellerie dans la région. Plusieurs familles se sont alors converties en bijoutiers, dont le père de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri.



LE BIJOU ALGÉRIEN AUTHENTIQUE

Doigté et richesse exceptionnels



Le bijou algérien, au même titre que d'autres éléments du patrimoine national immatériel, dénote d'un savoir-faire et d'une richesse exceptionnels.

Héritage séculaire, il est le fruit de multiples croisements et influences, que des mains savantes et des défenseurs de l'authenticité ont su préserver de l'altération et de l'effacement.

Depuis le 27 février dernier, une exposition intitulée "Le bijou algérien : identité et authenticité", est visible au musée du Bardo à Alger et ce, jusqu'à fin avril. Elle donne à voir les principaux types de bijoux traditionnels, typiques des différentes régions du pays, remontant aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. En même temps qu'elle permet aux visiteurs d'apprécier la finesse et l'originalité d'un patrimoine ayant résisté aux aléas du temps et autres menaces de dépossession.

Du bijou kabyle émaillé et rehaussé de corail des Ath Yanni, aux articles sobres ciselés en relief des Aurès, en passant par ceux de l'Atlas saharien aux ornements inspirés de la faune et de la flore locales, la panoplie de l'artisanat algérien est d'une diversité peu inégalée. D'or, d'argent ou de cuivre, les riches collections existantes renseignent sur le passage et le brassage d'antiques civilisations sur la terre Algérie.

"Dans le chapitre du bijou kabyle, on retrouve la technique de l'émail cloisonné (découpé) qui remonte à la haute antiquité et qui existait chez les Byzantins", explique à l'APS la Commissaire de l'exposition, Sana Alleg, par ailleurs chargée de la collection bijou, poterie et céramique au sein dudit musée.

Et de citer, entre autres, les variétés de fibules (Idwirren) ornant les robes d'apparat des femmes kabyles, dont celles rehaussées de la technique décorative des pendeloques : "Les formes géométriques comme l'Oméga existent depuis la période néolithique, voire depuis au moins 8000 ans avant Jésus Christ et se trouvent également sur les articles de poterie", ajoute-t-elle.

Dans le périmètre réservé aux bijoux chaouis en argent, l'on retrouve des colliers pectoraux, des pendants de tempes (Lamecharef, Tachouchent ou encore Dlabeche) ornés de pierres en pâte de verre, des colliers à plusieurs chaînettes fines, des ceintures (Lahzam) de divers volumes et symboles, de longs colliers (Charka), des chevillères (Rdif) ou encore des diadèmes (Ledjboine).

"Les motifs décoratifs sont empruntés à la nature. On retrouve ainsi l'outarde, le serpent, le lézard, le coq, etc", commente encore Mme Alleg, notant que "les bracelets sont appelés en fonction des techniques d'ornementation, à l'exemple de +Deg Hdjar+, en référence aux petits reliefs caractérisant ce bijou".

Autre particularité observée, la présence des boîtes à amulettes (Harz), suspendus aux colliers, de diverses tailles et usités en guise de talisman contre le mauvais œil, selon la croyance locale. Un élément, par ailleurs, largement porté pour le même dessein par les femmes autant que les hommes targuis, dans le Grand Sud.

La Commissaire de l'exposition indique, qu'entre autres accessoires accompagnant l'habit festif de cette population berbère, figure

"Chemassa", un collier descendant au menton et dont la forme arrondie rappelle le soleil. De même que Khelhal Eddah (chevillière appelée parallèlement en

Kabyle), des bracelets sertis de motifs animaliers, dont les œufs de poisson, des colliers aux motifs végétaux, des jugulaires à chaînettes, la Khamssa (pendentifs en forme de main ou en allumettes), etc. "Les stations de repos de l'Atlas saharien ont connu plusieurs influences et brassages, comme ceux de l'Afrique subsaharienne, d'où l'usage de pierres précieuses et semi-précieuses, ainsi que des matières comme le cuir pour la confection des bijoux", fait encore savoir la conservatrice du patrimoine, notant que les femmes targuies, de rang noble, se parent de bijoux de prestige à l'instar du "Khoumeysa", un collier couvrant largement le buste.

LE BIJOU NAÏLI

À L'HONNEUR

Conscient de la valeur inestimable que représente la bijouterie authentique, l'artisan bijoutier Belakhadr Chouli voue une passion infinie pour le patrimoine naïli dont il est originaire. Natif de Djelfa, il collectionne depuis 4 décennies les plus anciennes et précieuses pièces, jusqu'à ne plus pouvoir les compter.

Si bien qu'il détient un "trésor" qu'il expose fièrement dans diverses manifestations, mu par le souci de le faire connaître et apprécier du public. "Je suis attaché à chacune de ces pièces et je n'ai pu céder les plus vieilles d'entre elles même au prix fort !",

explique-t-il, avant de montrer sa pièce fétiche, un collier à plusieurs chaînettes vieux de plus d'un siècle, de même que d'autres pièces comme le "Khounag", un collier à ras de cou doté de pendeloques en Khamssa, ou encore Taassiba ajusté sur le front, des Khalkhal torsadés, des Souar (bracelets), etc.

"Même si certaines pièces datent de 30 ou 40 ans seulement, leur fabrication répond aux mêmes techniques que les plus anciennes", explique-t-il, précisant que ces dernières sont souvent le fruit de brassages multiples qui est "un phénomène naturel". Pour autant, certains modèles demeurent "typiques à l'Algérie", insiste-t-il. C'est le cas du bijou typique en or de Tlemcen, Echedda, qui accompagne le costume nuptial classé

patrimoine universel de l'humanité, souligne Sofiane Benmansour, jeune bijoutier ayant acquis de son père un art légué de génération à une autre. Ou encore des pièces d'orfèvrerie, propres à l'Est du pays, à l'instar de "Meskia", un collier accompagnant la Gandoura, robe festive constantinoise.

Plus que de simples accessoires festifs, les bijoux traditionnels d'apparat renseignent, dans leurs formes et dimensions, sur le statut marital des femmes qui les portent ainsi que de leur rang social.

FESTIVAL DU FILM ARABE DE MALMO



SOULA ET TCHEBTCHAQ MARIKANE



en lice

Les films "Soula" (long métrage) du réalisateur Salah Issaad et "Tchebtchaq marikane" (court métrage) de la réalisatrice Amel Blidi, seront en lice pour la 12e édition du Festival du film arabe de Malmo (Suède, 4- 9 mai)

"Soula" (2021) est en compétition pour le prix du meilleur long métrage, aux côtés de 11 autres œuvres de plusieurs pays arabes dont la Tunisie, la Jordanie et le Qatar.

Ce film de 92 minutes raconte l'histoire dramatique d'une jeune mère "Soula" qui a été chassée de sa maison familiale, avec son enfant en bas âge. Elle se retrouve dans la rue sans abri, en quête d'un refuge.

Les rôles principaux de cette coproduction Algérie-France-Qatar-Arabie saoudite ont été interprétés par Soula Bahri, Idir Benaibouche et Franck Yvrai. Le scénario du film écrit par le réalisateur Salah Issaad et Soula Bahri, est inspiré de l'histoire personnelle de l'actrice.

"Soula" a été projeté en avant-première mondiale au festival international du film de la Mer Rouge à Djeddah en Arabie Saoudite en 2021.

Le film a été projeté à Alger, le mois passé et a participé récemment au Festival international du film de femmes de Beyrouth où il a été primé meilleur long métrage.

"Tchebtchaq marikane" concourra, quant à lui, dans la catégorie des courts métrages aux côtés de 24 autres œuvres de plusieurs pays dont la Palestine, le Liban et l'Egypte.

D'une durée de 26 mn, "Tchebtchaq marikane" raconte l'histoire de deux adolescentes Samia et Nouara qui baignaient dans la joie et l'innocence et qui vont voir leur vie basculer dans la peur et l'incertitude après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le père de Samia qui était journaliste.

Produit en 2021 par une boîte de production privée, en collaboration avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), et présenté en avant-première à Alger en décembre 2021, ce film traite de la période du terrorisme dans les années 1990.

56 films représentant 14 pays arabes et étrangers (en coproduction), dont 31 longs métrages et 25 courts métrages, sont en lice lors de cette 12e édition du Festival du film arabe de Malmo.

Créé en 2011 pour établir des passerelles entre la culture arabe et les autres cultures par le truchement du film, langage visuel universel, le Festival du film arabe de Malmo est le plus grand festival dédié au film arabe en dehors de la région arabe, selon les organisateurs.

SIDI BEL-ABBÈS

«L'OUZIAÂ»

Les habitants de la région de Merhoum, dans le sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, maintiennent toujours la pratique de "l'ouziâa", un

héritage séculaire propre aux habitants de la région reflétant une des manifestations de la solidarité et d'entraide durant le mois sacré de Ramadhan.



UN HÉRITAGE SÉCULAIRE DANS LA RÉGION DE MARHOUM

Les habitants de cette région, à vocation pastorale, tiennent à faire revivre cet héritage durant ce mois sacré à travers la tradition de "l'ouziâa" qui prend ses racines dans les traditions de la région, notamment celles reflétant le sens de solidarité et d'entraide durant le mois de jeûne.

"L'ouziâa" un tradition héritée de génération en génération à Marhoum, tire son nom de la distribution de quartiers de viande équitablement entre les familles après l'abattage collectif de bétail (ovins, bovins et caprins).

Selon Cheikh Amar, un des notables de la région, dix à quinze familles participent généralement à "l'ouziâa" en se mutualisant pour l'achat du bétail puis participent à son abattage et au découpe, avant de se partager la viande, sans omettre de destiner une partie aux familles démunies.

Pour Cheikh Amar, "l'ouziâa" est la solution la plus appropriée et la plus indiquée au vu de l'augmentation des prix des viandes rouges, à l'instar de la viande d'agneau.

Cette pratique, durant le mois de Ramadhan, est une des traditions bénies pour fournir la viande à tous, sans exception, a-t-il ajouté.

Chaque famille participe à hauteur de 1.000 dinars, pour recevoir une part de viande comprise entre 2 et 3 kilos, selon le même interlocuteur, notant que les habitants de cette région préfèrent de loin cette manière de s'approvisionner en viande, à savoir la distribution car ils supervisent eux-mêmes la sélection et l'abattage du bétail, et profitent aussi des têtes et des abats pour préparer certains plats traditionnels pendant le mois sacré.

Pour sa part, M. Salah, chef de famille, a souligné le fait que "l'ouziâa" est une manifestation de solidarité entre pa-

rents et voisins, car elle permet à ses participants de partager équitablement la viande entre eux quel que soit le montant qu'ils ont versé selon leurs moyens.

Pour appuyer ses dires, il a noté qu'il avait participé cette année avec une somme de 900 dinars et a reçu une part d'environ 3 kg de viande ovine. Il a expliqué que "chaque personne participe selon ses capacités.

Cependant, nous tenons à répartir équitablement les rations de viande, et nous consacrons également une ration aux familles nécessiteuses afin de préserver cette coutume qui rassemble les gens pour faire le bien et l'aumône pendant le mois sacré".

"L'ouziâa" représente également une opportunité pour offrir des plats traditionnels préparés à partir de cette viande, car les femmes de la région de Marhoum ont à cœur de concocter les plats traditionnels les plus délicieux afin de les échanger entre elles, en plus de les offrir aux voyageurs et aux nécessiteux à l'heure de la rupture du jeûne.

A ce propos, Hadja Fatma indique que "l'ouziâa" n'est pas seulement organisée pour manger, mais surtout pour la "baraka" et la charité durant ces jours bénis. "Une part de tous les plats de la viande de l'ouziâa que nous préparons est destinée aux offrandes", a-t-elle soutenu.

Hadja Fatma a relevé qu'au moment où les hommes se réunissent pour l'abattage et la découpe de la viande, les femmes aussi se regroupent pour laver les abats et la préparation des plats traditionnels, dont le couscous, le gras double (douara) et la tête ovine ou bovine (bouzelouf) que les familles réunies consomment après la rupture du jeûne, dans une ambiance de fraternité.

Lounis Aït Menguellet

Poète et chanteur algérien de toutes les générations

Le chantre de la chanson algérienne d'expression amazighe Lounis Aït Menguellet a galvanisé, lundi soir, le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, venu rendre hommage au poète de toutes les générations, à travers un florilège de chansons, anciennes et nouvelles, imprégnées de leur quotidien.

Lounis Aït Menguellet a fait une entrée triomphale sous un tonnerre d'applaudissements et les youyous nourris des nombreux spectateurs, tous debout pour accueillir leur idole, sous un éclairage vif, aux couleurs multiples, annonçant ainsi une grande soirée en perspective.

"Après une absence forcée de trois années de la scène artistique pour cause de pandémie, nous voilà réunis à nouveau, espérant que nous nous reverrons plus souvent", a déclaré d'entrée Lounis Aït Menguellet, visiblement ravi de retrouver son public.

Dirigé d'une main de maître par Djaffar Aït Menguellet, lui-même à la flûte et à la guitare, un orchestre de huit musiciens, Yacine Haddad à la batterie, Chabane Benameur à la derbouka, Saïd Ghezli au bendir, Boussad Ledjemil à la basse, Jugurtha Boutellis à la guitare, sofiannr Ahdjoudj au clavier et Salem Karrouche à la flûte, a brillamment soutenu le grand poète à la guitare.

Les premières notes annonçant la tonalité et la gamme de la pièce "Izurar ghaf idurar" (des colliers sur les montagnes) à peine pincées à la guitare, que toute l'assistance a déjà entamé le chant avec le chanteur et grand poète, battant la mesure avec les mains en reprenant en chœurs son refrain.

Parmi les chansons entonnées par Lounis Aït Menguellet, "Chaâl'tagh thafath" (allumez la lumière), "Adu ghalen" (Ils reviendront), "Thamourth ennegh" (mon pays), "Svar ay ouliw" (patiente ô mon cœur), "Ourdjigh" (j'ai attendu), "Thelt yyam" (trois jours de ma vie) et l'incontournable "JSK", au plaisir d'un public conquis qui a savouré tous les instants du concert.

Dans des atmosphères empreintes d'euphorie et de convivialité, le public a chanté et dansé sur les cadences d'une vingtaine de chansons de thèmes différents, incitant au déhanchement, rendues en deux parties séparées par un entracte bienvenu, qui a permis aux spectateurs de reprendre leur souffle.

Présente au concert, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a déclaré qu'elle était venue "assister au concert de l'une des plus grandes icônes de la chanson algérienne", qui a célébré durant toute sa carrière, l'"amour de l'Algérie, son patrimoine et les valeurs de l'humanisme".

"Durant plus de 50 ans, Lounis Aït Menguellet a chanté l'adret et l'ubac, porté nos joies et nos souffrances, touchant à tous les sujets de notre quotidien, l'amour de

la terre et des gens, la mélancolie, la femme, le destin et l'adversité de la vie en général", s'est exprimé une spectatrice à l'issue du concert. "Nous aimons Lounis Aït

Menguellet car sa poésie est prolifique, d'une rationalité et d'un esthétisme inégalables

(..) Un ciseleur du verbe hors pair qui a toujours rendu hommage à la belle parole" ont confié de jeunes fans.

Après les spectacles d'Akbou (Bejaïa), et Alger, à la salle Atlas et à l'Opéra d'Alger, Lounis Aït Menguellet, est attendu à Oran ainsi qu'à Tizi-Ouzou, pour s'envoler ensuite, en juin prochain à Montréal (Canada), puis au Mans (France), selon le programme de sa tournée.





LE STADE OLYMPIQUE D'ORAN

LE NOUVEAU STADE DES VERTS

Le stade olympique d'Oran est un stade omnisports, dont la capacité est de 40 143 places, et revêtu en gazon naturel. Il est situé dans l'arrondissement de Belgaid de la commune de Bir El Djir dans la banlieue d'Oran. Il est inauguré le 17 juin 2021

Il est conçu selon des normes internationales devant permettre à la sélection algérienne de football d'y évoluer dans des conditions idéales.

المجاهد
EL MOUDJAHID

1956

L'INFO...



2022

...CONTINUE